

● Le Président de la République préside la 8^{ème} réunion du Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de l'Espace UEMOA

Volonté affichée de lutter efficacement contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans l'Espace communautaire

Le Président de la République, Chef de l'Etat, Président du Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans l'espace UEMOA, SE Issoufou Mahamadou a présidé, vendredi 17 mai dernier au Palais de la Présidence, l'ouverture des travaux de la 8^{ème} Réunion du Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de l'Espace UEMOA. Cette réunion vise à définir les orientations adaptées pour promouvoir durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans l'Espace UEMOA. De manière spécifique, le Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de l'UEMOA a, au cours de cette session, examiné et validé le



Lors de la réunion, vendredi dernier à la Présidence

rapport de la réunion des Ministres de l'Agriculture et de l'Élevage, qui s'est tenue ici même à Niamey, le 16 mai 2019.

Cette importante rencontre, s'est déroulée en présence de plusieurs officiels notamment le Premier ministre Brigi Rafini, les membres du cabinet du Président de la République, le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, M. Albadé Abouba, le Président de la Commission de l'UEMOA M. Abdallah Boureima, des représentants de la BCEAO, du CILSS, de l'ABN, de la BOAD, de la FAO, ainsi que les ministres et représentants des autres pays de l'Espace UEMOA.

A l'ouverture des travaux, le Président de la République a estimé que la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans notre Région est de toute évidence, un défi de taille en particulier dans le contexte actuel marqué par une insécurité civile, devenue aujourd'hui la première cause d'insécurité alimentaire. Toutefois, le Chef de l'Etat a fait remarquer que l'Objectif « faim zéro » que la communauté internationale a fixé pour 2030 est à « notre portée ». « Nous avons tous les atouts pour l'atteindre avant terme notamment, un capital foncier riche, une main d'œuvre abondante et des politiques agricoles pertinentes », a-t-il ajouté (**lire, en page 3, l'intégralité du discours prononcé par le Président de la République à l'ouverture des travaux**).

Il faut par ailleurs noter que la fin de cette 8^{ème} réunion du Comité de Haut Niveau a été sanctionnée par un communiqué final qui a été lu par le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, M. Albadé Abouba et dont nous publions l'intégralité en page 10- 11.

Mamane Abdoulaye

● Visite du ministre du Commerce dans plusieurs marchés et établissements de commerce à Niamey



Les prix des produits de première nécessité sont stables, selon M. M. Sadou Seydou

● A la Présidence de la République

Le Chef de l'Etat reçoit le Président de la Commission de l'UEMOA

Le Président de la République, Chef de l'Etat, SE Issoufou Mahamadou a reçu vendredi 17 mai en audience, le président de la Commission de l'UEMOA, notre compatriote, M. Abdallah Boureima séjournant à Niamey dans le cadre de deux importantes réunions de ladite organisation.

A l'issue de cette audience, le président de la Commission de l'UEMOA, a expliqué qu'il séjourne à Niamey pour prendre part à des réunions sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle au sein de l'Espace UEMOA. La première réunion ministérielle, a-t-il poursuivi, « s'est déroulée le 16 mai sous la présidence du ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture et

de l'Elevage M. Albadé Abouba, sanctionnée par un communiqué où il est ressorti des résolutions et recommandations ». La deuxième, « c'est la 8^{ème} Réunion du Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de l'Espace UEMOA présidée par le Président de la République, Président dudit Comité », a ajouté M. Abdallah Boureima. « Ce séjour à Niamey m'a permis de rendre compte au Chef de l'Etat de l'avancement des grands chantiers d'intégration régionale notamment les infrastructures économiques réalisées dans cet Espace », a-t-il confié. « Au cours de cet échange nous avons aussi évoqué la situation sécuritaire dans notre es-



M. Abdallah Boureima (à gauche) lors de l'audience

pace communautaire, une situation devenue de plus en plus préoccupante », a-t-il déclaré avant de présenter ses condoléances aux familles des victimes

de l'explosion du camion citrine survenue au niveau du quartier Aéroport et à celles de nos Forces de défense et de Sécurité suite à la dernière attaque meur-

trière par des terroristes dans la région de Tillabéri.

Mamane Abdoulaye

Aboubacar Abzo / ONEP

● Editorial

Sereins et unis face à l'ennemi commun

Le dernier développement de la situation sécuritaire dans notre pays, dominé par les attaques répétées, notamment dans la région de Tillabéri, continue encore de dominer la chronique. Si dans les cas des attaques de la prison de haute sécurité de Koutoukalé et de Dolbel, les Forces de défense et de sécurité ont très vite anéanti les ambitions déviantes des assaillants allant jusqu'à les mettre en déroute, à Baley Béri (zone de Mangaizé) la confrontation a malheureusement tourné à la tragédie. En effet, nos braves soldats, qui étaient prêts à en découdre d'homme à homme avec les assaillants, tombèrent dans une embuscade lâchement tendue par ceux-là qu'ils pourchassaient. Le bilan est lourd : 28 morts et plusieurs blessés dans les rangs de notre armée.

La nouvelle a eu l'effet d'une bombe pour l'opinion publique nationale et internationale. Un deuil national de trois jours a été aussitôt décrété par les autorités. Partout au Niger, l'on a ressenti



Par Zakari Alzouma Coulibay

l'amertume d'une telle tragédie. Pas un seul Nigérien imbibé, ne serait-ce que d'un petit brin de patriotisme, qui n'ait ressenti au fond de son cœur la douleur de cette tragédie.

Malheureusement, sans doute tenaillés par l'amertume certains compatriotes se sont laissés aller à des tergiversations inutiles et sans fondement, le tout sur fond d'indexations et autres accusations gratuites. Les boucs émissaires sont naturellement tout désignés. Quand les uns indexent les plus hautes autorités, les autres s'en prennent ouvertement

à la hiérarchie militaire.

Il ne faut surtout pas perdre de vue que la nature de cette guerre asymétrique est en elle-même source de difficultés. Dans cette guerre, nos braves soldats sont appelés à affronter des ennemis insaisissables, volatiles et sans aucune autre identité que celle soit inextinguible de faire couler le sang. En un mot, des barbares qui ne respectent aucune règle ni principe d'une guerre conventionnelle.

Toujours est-il que, même devant une si grave tragédie, nous ne devons pas nous laisser prendre si facilement au sinistre jeu des terroristes qui consiste justement à semer entre nous la discorde et la peur de l'autre. C'est en cela qu'on peut dire que certains messages qui circulent sur les réseaux sociaux doivent être bannis, en ce sens qu'ils apportent de l'eau au moulin des terroristes, qui restent et demeurent nos seuls et uniques ennemis.

Aussi, devons-nous nous ressaisir pour envisager l'avenir avec plus

de sérénité et de confiance. Car, comme le disait, jeudi dernier, le Président Issoufou, lors de sa visite au chevet des soldats blessés, au bout de l'effort, nous attend la victoire. «Ma conviction est que, tôt ou tard, les forces du mal seront vaincues, elles l'ont déjà été en Syrie, elles l'ont été en Irak, elles le seront aussi dans le bassin du Lac Tchad et dans le Sahel ».

Par ces mots, le Chef de l'Etat a voulu réaffirmer vivement sa détermination et sa volonté inébranlables d'assurer, avec l'ensemble des Forces de Défense et de Sécurité, la mission souveraine de protection des Nigériens et de leurs biens.

Alors, trêve de supputations, dressons-nous en un peuple soudé comme un seul homme pour accompagner, de nos prières, nos valeureuses FDS dans l'accomplissement de leur louable mais difficile mission de défense et de sécurisation de notre territoire.

Archives/ ONEP

● Discours de SE Issoufou Mahamadou, Président de la République du Niger, Chef de l'Etat, Président du comité de haut niveau sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'espace UEMOA

«L'objectif «faim zéro» que la communauté internationale a fixé pour l'année 2030 est à notre portée»

Monsieur le Premier Ministre ;
Madame et Messieurs les Ministres ;
Monsieur le Président de la Commission de l'UEMOA ;
Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS ;
Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations Internationales, Régionales et Sous régionales ;
Honorables Invités, Mesdames et Messieurs ;

Permettez-moi de souhaiter la bienvenue au Niger aux différents participants des pays membres de l'UEMOA ayant effectué le déplacement de Niamey à l'occasion de cette huitième réunion du comité de haut niveau sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans l'espace UEMOA. Permettez-moi aussi de saluer la présence parmi nous des représentants des organisations internationales, régionales et sous régionales en charge des questions de développement agricole et de nutrition.

La présente session, la huitième du genre, nous offre une fois de plus l'occasion de réfléchir en commun, de partager les expériences de nos Etats et de nos organisations sur les voies et moyens d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle à une population de plus en plus nombreuse. Au cours de nos précédentes sessions nous avons fort heureusement définis des orientations pertinentes de nature à permettre à nos Etats de construire des systèmes alimentaires et de production agricole durables. C'est ainsi que nous avons adopté en 2012 la stratégie de relance de la production agricole suivie en 2015 d'un plan d'opérationnalisation à travers le Programme communautaire décennal de transformation de notre Agriculture, pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle. A travers cette stratégie et

ce programme notre espoir est de voir désormais les interventions agricoles de nos Etats se dérouler dans de nouveaux paradigmes notamment le recentrage du rôle de l'Etat sur les aspects régaliens, la réalisation d'interventions intégrées sur toute la chaîne de valeur des filières agricoles, le passage à la contractualisation des services et à un système de commercialisation garantissant les intérêts des petits agriculteurs et éleveurs, la disponibilité de financements adaptés aux entreprises agricoles notamment familiales.

S'agissant de la capitalisation et de la diffusion des expériences et acquis, chacun de nos pays a certainement une expérience à communiquer, des résultats à partager. Après avoir successivement bénéficié de l'expérience du Sénégal et du Niger, nous partagerons au cours de la présente session l'expérience de la République Togolaise qui nous permettra d'être édifiés en matière de promotion de pôles de croissance agricoles, de développement de chaînes de valeurs et de prise en charge des personnes vulnérables.

Le Sénégal a réussi à assurer avec succès son auto-suffisance en riz, principale denrée de consommation courante auparavant massivement importée des pays asiatiques, grâce à une politique agricole audacieuse et bien menée.

Au Niger, depuis 2011, l'Initiative 3N, les Nigériens nourrissent les Nigériens, met en œuvre des programmes pour passer des solutions d'urgence, aux solutions structurelles, de l'humanitaire au développement avec pour ambition l'atteinte de l'objectif « FAIM ZERO » en 2021. L'initiative 3 N est l'une des huit priorités du programme de renaissance du Niger. Elle vise l'accroissement et la diversification de produc-



S.E. Issoufou Mahamadou

tions agro-sylvo-pastorales et halieutiques à travers notamment l'accroissement des rendements des cultures sous pluie, la promotion des cultures irriguées et la modernisation de l'élevage. Elle vise également l'approvisionnement des marchés, la conservation, la transformation et la commercialisation des produits agropastoraux et halieutiques, la résilience des groupes vulnérables, la protection de l'environnement notamment la restauration des terres dégradées, la lutte contre la malnutrition, la sensibilisation et l'animation du monde rural.

Mesdames messieurs, Assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans notre Région est de toute évidence, un défi de taille en particulier dans le contexte actuel marqué par une insécurité civile, devenue aujourd'hui la première cause d'insécurité alimentaire. Nos pays sont confrontés à une situation d'insécurité du fait des organisations terroristes et criminelles qui sèment la terreur et la désolation avec pour conséquences des afflux de réfugiés et déplacés et des entraves à la production et à la commercialisation.

Ces menaces viennent am-

plifier les conséquences des changements climatiques contre lesquels nos pays se battent à travers la mise en œuvre de leur contribution déterminée au niveau national. Face à ces défis, j'exhorte la Commission de l'UEMOA et l'ensemble des Organes et institutions de l'Union ainsi que nos partenaires techniques, à opter, en particulier dans les zones transfrontalières, pour des interventions communautaires multisectorielles autour du triptyque sécurité-assistance humanitaire-développement.

Grace à nos échanges et à nos recommandations nous partageons désormais un seul statut alimentaire de la région ce qui nous permet d'harmoniser nos interventions et de les rendre plus efficaces. Le leadership de la région en matière de gouvernance de l'Agriculture et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle se renforce et se consolide. L'objectif « faim zero » que la communauté internationale a fixé pour l'année 2030 est à notre portée. Nous avons tous les atouts pour l'atteindre avant terme notamment un capital foncier riche, une main d'œuvre abondante et des politiques agricoles perti-

nentes.

Mesdames et Messieurs, La présente session fera le point de la mise en œuvre de nos précédentes recommandations tout en dégageant de nouvelles orientations. Elle nous permettra de relever les points forts et les points faibles de nos orientations. S'agissant de ces derniers notre réunion doit s'appesantir sur :

- Les questions liées à la transhumance ;
- Les préoccupations liées au faible niveau des échanges de produits agricoles entre nos Etats ;
- Les problèmes liés à la gestion du foncier rural ;
- Le financement du secteur agricole ;
- Le défi sécuritaire ;
- La persistance de poches déficitaires chroniques dans certains Etats.

Notre réunion doit formuler des recommandations pertinentes sur toutes ces questions. Notre réunion fera également le bilan de la campagne agricole 2018-2019 et examinera les perspectives pour la campagne 2019-2020. Sur ce je déclare ouverte la cinquième réunion du Comité de Haut Niveau sur la Sécurité alimentaire.

● Poursuite de la séance de rupture collective du Jeûne de Ramadan à la Présidence de la République

Les compagnons des anciens Chefs d'Etat invités du Président de la République

Le Président de la République, Chef de l'Etat, SE Issoufou Mahamadou a reçu vendredi 17 mai au Palais Présidentiel, les compagnons des anciens Chefs d'Etat (notamment Diori Hamani, Seyni Kountché et Ali Chaïbou) pour la traditionnelle rupture collective du jeûne du mois de Ramadan. Une occasion pour le Président de la République de partager ce moment de joie et d'échanger avec les anciens cadres ayant servi notre pays. Peu avant cette rupture, le Chef de l'Etat a tenu à saluer ses invités du jour pour les remercier

d'avoir effectué le déplacement. Après la rupture du jeûne, le Président de la République a observé la

prière de Magrib avec ses invités. Ce moment a été saisi par le Chef de l'Etat et ses invités pour prononcer une fa-

taha pour la paix, la sécurité et le développement de notre pays, tout en implorant Dieu pour le repos des âmes

des disparus notamment nos vaillants soldats tombés récemment sur les champs d'honneur dans la région de Tillabéri et les victimes de l'explosion du camion citerne au quartier Aéroport. Pour rappel cette initiative du Chef de l'Etat rassemblant à tour de rôle, les couches socioprofessionnelles de notre pays, vise à promouvoir l'esprit de solidarité, de partage et la convivialité ; valeurs prônées par l'Islam et nos cultures ancestrales.



Aboubacar Abzo / ONEP

● **Mamane Abdoulaye**

Séance de prière, peu après la rupture du jeûne

UMOA-Titres

ANNONCE AU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS

RESULTATS DE L'EMISSION DE BONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU MALI DU 15 MAI 2019

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le mercredi 15 mai 2019, à la demande de la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Mali, l'émission de Bons Assimilables du Trésor à douze (12) mois pour un montant de 25 milliards.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Mali en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 15 mai 2019, suivant un système d'enchères à taux multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

Résultats de l'émission	
Montant global des soumissions (F CFA)	70 430 000 000
Donc ONC	900 000 000
Montant retenu (F CFA)	27 500 000 000
Donc ONC	900 000 000
Taux Marginal	5,5690%
Taux Moyen Pondéré	5,4907%
Rendement Moyen Pondéré	5,81%
Nombre soumissions	65
Nombre Participants directs	26
Taux de couverture	281,72%
Taux d'absorption	39,05%

L'Agence remercie, au nom du Trésor Public du Mali, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 15 mai 2019

Le Directeur
Adrien DIOUF

BP 438 (case 81) Senegal - Tél : +221 33 838 1111 - Email : agence@umoa-titres.com

UMOA-Titres

ANNONCE AU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS

RESULTATS DE L'EMISSION DE BONS ASSIMILABLES DU TRESOR DU BENIN DU 16 MAI 2019

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le jeudi 16 mai 2019, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de la République du Bénin, l'émission de Bons Assimilables du Trésor à six (6) mois pour un montant de 25 milliards.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Bénin et conformément avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 16 mai 2019, suivant un système d'enchères à taux multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

Résultats de l'émission	
Montant global des soumissions (en F CFA)	50 911 000 000
Donc ONC	1 102 000 000
Montant retenu (en F CFA)	27 500 000 000
Donc ONC	1 102 000 000
Taux Marginal	5,3500%
Taux Moyen Pondéré	5,0652%
Rendement Moyen Pondéré	5,1983%
Nombre soumissions	48
Nombre Participants directs	22
Taux de couverture	203,64%
Taux d'absorption	54,02%

L'Agence remercie, au nom du Trésor Public du Bénin, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 16 mai 2019

Le Directeur
Adrien DIOUF

BP 438 (case 81) Senegal - Tél : +221 33 838 1111 - Email : agence@umoa-titres.com

● **Réunion des ministres de l'Agriculture et de l'Elevage des pays membres de l'UEMOA**
Niveau globalement satisfaisant des récoltes, situation alimentaire et nutritionnelle fragile

A la veille de la 8^{ème} réunion du Comité de Haut niveau sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans l'espace UEMOA (qui s'est tenue le vendredi 17 mai dernier à Niamey), les ministres de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche des pays membres de l'Uemoa se sont réunis dans la capitale nigérienne en vue de valider les travaux des experts. Cette réunion présidée par le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, M. Albadé Abouba a vu la participation des délégations des pays concernés que ainsi celle du président de la Commission de l'Uemoa, des représentants des organisations régionales et internationales.



Le ministre d'Etat Albadé Abouba (au centre) président la réunion des ministres

Au cours de cette réunion, les ministres ont suivi un exposé fait par le ministre de l'Agriculture et la Production animale et halieutique du Togo, M. Koutera Bataka sur le Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN). Cet exercice s'inscrit dans le cadre du partage d'expé-

rience. Ils ont par la suite examiné et adopté le rapport de la réunion des experts chargés de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'environnement, tenue du 13 au 15 mai dernier à Niamey. Il ressort du communiqué final de la réunion des ministres, le constat d'un niveau de récoltes globalement satisfaisant avec une

production totale de 31,18 millions de tonnes de céréales et de 24,27 millions de tonnes de tubercules pour la zone Uemoa. Ces productions sont en légère hausse. Toutefois, la réunion a relevé aussi que 1,71 million de personnes, dans l'espace, ont besoin d'assistance alimentaire et nutri-

tionnelle immédiate pendant la période courante mars-mai 2019. « Si des mesures appropriées ne sont pas prises, ce chiffre passerait à 2,83 millions de personnes, essentiellement au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Sénégal » précise le communiqué. Les ministres se sont dits

préoccupés par le déficit fourrager observé dans certaines zones et les difficultés d'accès des animaux aux ressources fourragères en raison notamment de l'insécurité dans certaines localités au Mali, au Niger et au Burkina Faso. De même les ministres se sont dits préoccupés par la situation alimentaire et nutritionnelle fortement tributaire de l'insécurité dans le bassin du Lac Tchad, le Liptako Gourma et le centre du Mali. Ils ont à cet effet recommandé aux Etats, aux Organes et institutions régionales ainsi qu'aux partenaires techniques et financiers de prendre les mesures qui s'imposent pour un traitement diligent de cette situation.

● Siradji Sanda

● **Visite du ministre du Commerce dans plusieurs marchés et établissements de commerce à Niamey**
Les prix des produits de première nécessité sont stables, selon M. Sadou Seydou

Le ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, M. Sadou Seydou a visité le 18 mai dernier plusieurs marchés de condiments, de céréales ainsi que certains établissements des commerçants grossistes de Niamey. Cette visite vise à constater la disponibilité des produits de forte consommation et à se renseigner sur les prix de ces produits afin de vérifier le niveau du respect des engagements pris par les opérateurs économiques à la veille du mois béni de Ramadan. Le ministre était accompagné dans ce déplacement par le gouverneur de la Région de Niamey ; des membres de son cabinet et des cadres centraux du ministère.

été données au ministre, la flambée des prix des légumes s'explique par le fait que ces produits sont importés soit du Burkina Faso ou du Nigeria. Quant au moringa, la montée des prix résulte de la période où la production est moins importante. En effet, les prix de ces produits de forte consommation se présentent ainsi : le carton de sucre raffiné de marque Saint Louis se vend en détail dans tous les établissements visités par le ministre du Commerce à 20.000 FCFA et même en deçà pour les qualités inférieures ; 2500 FCFA le kilogramme de poisson ; le sac de 100 Kg de mil à 22.000 FCFA ; celui de 100 Kg de Maïs à 17.000 FCFA ; le sorgho à 17.500 FCFA ; le kilogramme de la viande de bœuf à 2.250 FCFA ; le sac de 25 Kg de riz entre 9.000 à 10.000 FCFA selon les marques et les qualités ; le sac de 50 Kg de farine de blé à 17.500 FCFA ; le bidon d'huile de 25 L qui se vendait avant le mois béni de Ramadan à 16.000 FCFA connaît une légère baisse, soit 14.500 F CFA aux établissements Oriba.



.... dans un marché de la place

Du marché Dolé, aux établissements Houdou Younoussa en passant par le marché Dar salam, les établissements Oriba, Adoua et Jai Matadi, le ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé et la délégation qui l'accompagne ont constaté sur le terrain la disponibilité des produits de première nécessité (sucre ; viande ; poisson ; mil ; maïs ; légumes ; le riz ;

huiles alimentaires ; pattes alimentaires ; farine de blé, etc.). Ils se sont aussi renseignés sur les prix de ces produits à travers un échange direct avec les commerçants. Les prix de ces produits sont quasiment stables ou en légère baisse à l'exception de ceux des légumes (tomate ; carotte ; chou etc.) et du moringa qui connaissent une hausse vertigineuse. Selon les explications qui ont



La délégation ministérielle ...

Al'issue de cette visite marathon, le ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, M. Sadou

Seydou s'est réjoui de constater qu'après presque deux semaines du démarrage du mois béni de Ramadan, les prix des produits de première nécessité sont stables, voire en légère baisse au niveau des principaux grossistes importateurs. « Nous pensons que lorsque le grossiste importateur pratique des prix favorables, le détaillant se retrouve. Celui-ci peut aussi par effet d'entraînement respecter les prix en ajoutant une petite marge bénéficiaire. Nous avons constaté sur le terrain que les engagements pris par les opérateurs économiques ont été tenus. Les échos de l'intérieur du pays sont également favorables et reflètent exactement ces engagements pris. En définitive, l'approvisionnement régulier du

pays est assuré. Les produits sont disponibles et nous pensons que le reste n'est qu'un problème de choix » a-t-il déclaré. Toutefois fait-il constater, il y a des produits frais dont les prix sont montés en flèche. « Ces produits qui sont fortement demandés pendant ce mois béni de Ramadan sont importés. Nous pensons que c'est tout à fait normal qu'il ait une hausse légère des prix conformément à la loi du marché. En plus, il faut reconnaître que ceux qui s'adonnent à la vente de ces produits-là, ne sont pas économiquement posés. Ils ne peuvent que profiter d'une période de forte demande », a conclu le ministre Sadou Seydou.

● Hassane Daouda



Marchés Publics

République du Niger

OFFICE NATIONAL D'ÉDITION ET DE PRESSE (ONEP)

Avis d'Appel Public à Candidature (AAPC)

N°01/2019/ONEP/DG

Demande de Renseignements et de Prix pour l'acquisition des fongibles d'imprimerie

1. Le présent Avis d'appel à candidature s'inscrit dans l'exécution du Plan Prévisionnel annuel de passation des Marchés paru dans le Journal « **Le Sahel** » du **14 mars 2019**.
2. L'Office National d'Édition et de Presse (ONEP) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises **pour la fourniture des fongibles d'imprimerie à l'ONEP**.
3. La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignements et de Prix telle que spécifiée à l'article 50 du code des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Le délai d'exécution du marché est de **deux (2) mois**.
5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de Demande de Renseignements et de Prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA** au Service Comptabilité de l'ONEP, **tous les jours ouvrables, entre 8h et 16h du lundi au jeudi et entre 8h et 13h le vendredi**.
6. Les offres présentées en **un (1) original et deux (2) copies**, conformément aux instructions aux candidats devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction Générale de l'ONEP, BP : 13182 Niamey, **au plus tard le mardi 28 mai 2019 à 09 heures**. Les offres déposées après la date et l'heure limites fixées pour la remise des offres ne seront pas acceptées.
7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission fixée à 2% du montant TTC de l'offre du soumissionnaire.
8. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours, à compter de la date limite du dépôt des offres.
9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le mardi 28 mai 2019 à 10 heures** dans la salle de réunion de l'ONEP.
10. Par décision motivée, l'ONEP se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente Demande de Renseignements et de Prix.

Le Directeur Général
ZAKARI ALZOUMA COULIBALY



AVIS D'APPEL D'OFFRES ÉMISSION PAR ADJUDICATION DU 22/05/19

BONS DU TRÉSOR

UNION MONÉTAIRE ET LE TRÉSOR DE BURKINA FASO
pour le compte de la République du Niger

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

ÉMETTEUR	: ÉTAT DU BURKINA FASO
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	: 20 000 MILLIONS DE FCFA
VALEUR NOMINALE LINÉAIRE	: 1 MILLION DE FCFA
DURÉE	: 364 JOURS
Taux d'intérêt	: MULTIPLES
DATE DE VALEUR	: JEUDI 23 MAI 2019
ÉCHÉANCE	: MERCREDI 20 MAI 2020

BONS DU TRÉSOR
364
JOURS

DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Date : Mercredi 22 mai 2019 à 10h30min TU
(Heure locale)

Les offres seront reçues
à travers l'application
-BAGTEL-UMOA-

Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance.
Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.

Date: 14 mai 2019

Le Directeur de l'Agence UMOA-TITRES

M. Adrien DIOUF

Le Directeur Général de l'Union Monétaire et le Trésor de Burkina Faso

M. Gilbertin Sandrine SANDY

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.
Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-TITRES:
email : info@umoa-titres.org / Tél : +223 39 839 10 20 / Fax : +223 39 839 45 87

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
PROJET D'APPUI RÉGIONAL À L'INITIATIVE POUR
L'IRRIGATION AU SAHEL (PARIIS)

AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°04/2019/PARIIS-NE

SERVICE DE CONSULTANTS : RECRUTEMENT D'UNE ONG POUR L'ENCADREMENT ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DU BASSIN VERSANT DU KORIS DE DIOMANA DANS LE CADRE DE LA RÉHABILITATION DU PÉRIMÈTRE IRRIGUÉ DE DIOMANA DANS LA RÉGION DE TILLABÉRI.

1. Le Gouvernement de la République du Niger a reçu de l'Association Internationale de Développement (IDA), un montant de Vingt Cinq Millions (25.000.000) de Dollars US pour financer le Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (PARIIS), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif aux services de consultant:

Recrutement d'une ONG pour l'encadrement et le suivi des travaux de traitement du bassin versant du koris de Diomana dans le cadre de la réhabilitation du périmètre irrigué de Diomana dans la région de Tillabéri.

2. L'objectif global de la mission est de :

- Appuyer les populations dans l'identification/confirmation des sites à récupérer ou à protéger;
- Valider avec les populations les actions à conduire en s'appuyant sur les actions retenues par l'étude déjà réalisée en 2016 par le Programme Kandadji ;
- Clarifier les statuts fonciers des différents sites à aménager en établissant un PV de négociation avec les propriétaires des terres au cas où elles ne sont pas communautaires pour autoriser la communauté à conduire des actions de restauration et de protection de l'environnement. L'assemblée villageoise se tiendra en présence d'un représentant du maire, d'un représentant du Services de l'Environnement et d'un représentant de la Commission foncière départementale ;
- Appuyer les populations dans l'établissement des actes fonciers des différents sites à aménager ;
- Encadrer et suivre la mise en œuvre des travaux de traitements mécanique et biologique sur le site.

3. Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage invite par la présente sollicitation de manifestation d'intérêt les ONG intéressées à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

4. PROFIL ET COMPÉTENCE DE L'ONG

L'opérateur doit être une Organisation Non Gouvernementale (ONG) nationale, satisfaisant aux conditions suivantes :

- Être légalement constituée et officiellement reconnue dans le domaine de la gestion des ressources naturelles ;
- Avoir au moins cinq années d'expérience dans le domaine de l'encadrement et le suivi d'opérations de CES-DRS sur le mode cash for work;
- Démontrer des capacités de transfert de compétence en organisation, en animation et en

gestion aux communautés locales et aux groupes encadrés ;

- Une bonne expérience dans le domaine d'intégration des questions de genre et inclusion sociale est exigé ;
- Disposer d'un personnel clé maîtrisant les outils et approches participatives composé de :
 - Un (1) Technicien supérieur des Eaux et Forêts ou du Génie Rural (chef de chantier) (BAC+2) ayant 3 ans d'expériences dans la conduite des travaux similaires et
 - Quatre (4) techniciens du développement (option eaux et forêts ou du Génie Rural (BEPC+4 ans) ayant 5 ans d'expérience dans les travaux similaires.
 - Un aide comptable niveau minimum BEP disposant d'au moins 3 ans d'expériences professionnelles dans le paiement du cash.
- Outre ce personnel clé, l'ONG mobilisera pour les besoins des travaux mécaniques un personnel complémentaire constitué de 10 traceurs,

5. Les consultants (ONG) intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la mission (Curriculum Vitae actualisés, références concernant l'exécution de contrats analogues soutenues par des copies des pages de garde et pages de signature des contrats exécutés ou en cours, expérience dans des conditions semblables, attestations indiquant les références pertinentes pour la mission, etc...);

6. Le consultant (ONG) sera sélectionné suivant la méthode Qualifications des consultants (QC) en accord avec les procédures définies dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) en date de juillet 2016 ».

7. Les consultants (ONG) intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous **du lundi au jeudi de 8 heures à 17 heures 30 minutes et le vendredi de 8 heures à 13 heures**.

8. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées ou expédiées à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 10 juin 2019 à partir de 17 heures**.

Unité de Gestion du Projet (UGP)
Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (PARIIS)
Sis au quartier Gamkallé, en face du Garage de la SNTN
BP : 11.884, Niamey/Niger
TEL. : 20 34 02 50 E-mail : ugp@pariisniger.ne ou
daouda_salou@yahoo.fr

● Maradi

Environ 20.000 personnes déplacées du Nigéria se réfugient dans la région de Maradi, selon le gouverneur de la Région

« Si la tendance se poursuit, dans quelques semaines, Maradi n'aura plus de frontière avec le Nigéria, mais plutôt une frontière avec des bandits ». Ainsi s'exprimait le gouverneur de la région de Maradi, Zakari Oumarou lors d'un point de presse qu'il a animé le vendredi 17 mai 2019. Il s'agissait pour lui d'informer l'opinion nationale et internationale de la situation sécuritaire dans sa région.



Le gouverneur Zakari Oumarou

En effet, depuis quelques mois, la partie sud de la région de Maradi connaît un regain d'insécurité qui préoccupe les autorités de notre pays. Cette situation est due au développement d'un banditisme d'un nouveau genre dans les villages frontaliers entre le Nigéria et le Niger à travers les enlèvements de paisibles citoyens avec demande de rançon. Sur cette situation, des commentaires vont bon train. C'est pour éclairer l'opinion nationale et internationale sur la situation actuelle dans sa région que le gouverneur de la Région de Maradi, Zakari Oumarou a animé un point de presse. Dès l'entame de ses propos, le gouverneur de la région de Maradi a, de prime abord, rappelé que Maradi fait frontière avec les Etats fédérés de Katsina, de Zangarewa et de Sokoto. « Depuis un certain temps au niveau de ces Etats fédérés il y a une sorte de banditisme généralisé qui s'est développé. La situation diffère d'un Etat à l'autre » a-t-il fait remarquer. Toutefois, il a indiqué que Maradi a une coopération décentralisée

avec l'Etat de Katsina, notamment dans le domaine de la gestion de la transhumance transfrontalière et des questions sécuritaires. Malheureusement, ce type d'accord avec les deux autres Etats fédérés (Zangarewa et Sokoto) n'a jamais existé et cela fait près de 10 mois que les populations souffrent des vols de bétails, bien que quelques mesures ont été prises pour atténuer cet état de fait.

Selon Zakari Oumarou, les voleurs de bétails qui sévissent dans cette zone se sont transformés en preneurs d'otages avec demande de rançon. Dans les villages frontaliers de Madarounfa, beaucoup de personnes ont été enlevées, beaucoup de familles ont payé des ransons, d'autres ont perdu la vie. Le gouverneur Zakari Oumarou a déploré le manque de compréhension de la part des autorités des Etats fédérés de Zangarewa et de Sokoto. « La situation s'est nettement dégradée, parce qu'en plus du kidnapping, les populations sont souvent attaquées dans leurs villages et elles quittent leurs

villages pour venir chez nous » a-t-il dit.

Pour ce qui est des raisons de ces attaques sur les populations, M. Zakari Oumarou déduit que ces bandits estiment que ces populations sont de connivence avec les forces de l'ordre. Aujourd'hui, ce sont plus de 60 villages de l'Etat de Sokoto qui sont vidés de leurs populations et qui se retrouvent aujourd'hui dans les communes de Tibiri, de Guidan Sory et de Guidan Roumji. Cette population est estimée à 20.000 personnes, prises en charge par les populations des villages d'accueil. Le gouverneur de la région de Maradi a précisé que la situation est très difficile, du fait de l'état de vulnérabilité des populations composées en grand nombre d'enfants, de femmes et de vieillards. « Vous avez par exemple un village nigérien de 300 personnes qui a ac-

cueilli plus de 5000 réfugiés » fait-il remarquer.

Nonobstant cette situation, M. Zakari Oumarou a indiqué que les autorités régionales ont fourni des efforts pour entrer en contact avec les autorités des Etats d'origine de ces populations. « Malheureusement ces efforts ont été vains. Nous n'avons pas rencontré la compréhension de nos frères de l'autre côté. Nous avons remonté l'information au niveau central, et nous osons espérer que quelque chose sera fait pour que des contacts sérieux soient noués entre nous pour que cette population sorte de sa situation actuelle » a-t-il espéré.

Selon, le gouverneur de la région de Maradi, les ravisseurs réservent à ces déplacés des traitements différents, selon leurs villages d'origine. Pour les ressortissant du Local government

de Lissa par exemple, « Ces bandits ont demandé à les rencontrer dans leur base. Ces populations ont trouvé sur place un arsenal impressionnant avec pas moins d'un millier de bandits. Quelques conditions ont été posées aux représentants de cette communauté : le versement d'un (1) millions de naira par village, soit 27 millions de naira pour les 27 villages ; un engagement écrit à ne plus collaborer avec les forces de défense et de sécurité du Niger. Faute de quoi, dans un délai de 2 semaines, ces bandits promettent de les poursuivre sur le territoire nigérien pour leur régler leur compte » a-t-il affirmé. Par contre, ces bandits ne sont guère prêts à engager des négociations avec les ressortissants de 40 autres villages de Sabon Birni Local Government.

Pour l'heure le gouverneur de la région de Maradi espère que les autorités des Etats fédérés concernés ne tarderont pas à prendre attache avec les autorités nigériennes locales pour reprendre la situation en main. « Au moment où je vous parle, nous avons fait venir les organismes du système des Nations Unies, les ONG qui interviennent dans l'humanitaire qui sont en train de s'imprégner sur le terrain de la situation » a-t-il conclu.

Tiémogo Amadou
ANP-ONEP Maradi

● Dosso

Fin de la 1^{ère} session du Conseil régional de Dosso pour l'année 2019

Ouverte le mercredi 15 mai 2019, la 1^{ère} session ordinaire du conseil régional de Dosso a pris fin le vendredi dernier sur une note de satisfaction générale. La cérémonie de clôture a été présidée par le président du Conseil régional M. Hima Mounkaïla en présence des Vice-présidents du conseil régional, des conseillers régionaux, des chefs coutumiers membres de droit du Conseil et de nombreux invités.

Les différents points traités de l'ordre du jour ont permis aux conseillers régionaux d'échanger sur la vie de la région. Ce qui a permis aux conseillers de prendre d'importantes décisions telles que la validation des microprojets à financer dans le cadre de la mise en œuvre du Fonds Commun Sectoriel de l'Education, l'adhésion du Conseil régio-

nal au cadre de concertation des collectivités territoriales de la région pour ne citer que celles-ci.

Dans le discours qu'il a prononcé à cette circonstance, le président du Conseil régional a adressé sa gratitude à tous les membres du Conseil pour l'esprit qui a prévalu tout au long de ces assises. M. Hima Mounkaïla a remercié les cadres

qui ont répondu aux sollicitations du Conseil soit pour apporter leur expertise, soit pour informer les conseillers de certains points importants de la situation socio-économique de la région. Ceci a-t-il précisé démontre l'excellence de la collaboration qui a toujours existé entre les services déconcentrés de l'Etat et le Conseil Régional.

Suite à l'embuscade dans laquelle sont tombés les éléments de nos forces armées dans la région de Tillabéry et qui s'est malheureusement soldée par un lourd bilan, le Conseil régional de Dosso a, par la

voix de son président, présenté ses condoléances les plus attristées au gouvernement, aux familles et aux frères d'armes des disparus et a souhaité un prompt rétablissement aux blessés. « C'est le moment plus que jamais où nos forces de défense et de sécurité ont besoin du soutien des fils du pays » estimé le président du Conseil régional de Dosso.

De ce fait, M. Hima Mounkaïla a demandé aux conseillers régionaux de multiplier les prières afin que nos FDS aient le dessus sur ces terroristes sans foi ni loi mais surtout en de

susciter la vigilance de la population pour une bonne collaboration avec les FDS qui sont chargées d'assurer sa sécurité. Le président du Conseil régional de Dosso a imploré le Tout Puissant pour qu'il descende sa miséricorde sur notre pays, nous gratifie d'un hivernage fécond, nous assister afin de sortir définitivement nos populations de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté mais aussi d'épargner notre pays de toute forme de menaces.

Mahamane Amadou
ANP-ONEP/Dosso

UMOA-Titres

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
ÉMISSION PAR ADJUDICATION
DU 27/05/19**

BONS DU TRÉSOR
L'AGENCE UMOA-Titres ET LE TRÉSOR DE CÔTE D'IVOIRE
proposent à la commission de public qu'ils appellent un appel d'offres
pour la création de bons et d'échéances de Trésor dont les termes sont les suivants:

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

ÉMETTEUR	: ÉTAT DE CÔTE D'IVOIRE
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	: 25 000 MILLIONS DE FCFA
VALEUR NOMINALE UNITAIRE	: 1 MILLION DE FCFA
DURÉE	: 91 JOURS
TAUX D'INTÉRÊT	: MULTIPLES
DATE DE VALEUR	: MARDI 28 MAI 2019
ÉCHÉANCE	: LUNDI 26 AOÛT 2019

BONS DU TRÉSOR
91
JOURS

DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Date : **Lundi 27 mai 2019 à 10h30min TU (Heure limite)**

Les offres seront reçues à travers l'application **SAGEFIS-UMOA**

Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.

Date: le 28 mai 2019

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres: **M. Adrien DIOUF**

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique de la République de Côte d'Ivoire: **M. Kouman Jacques ASSAHORE**

Cette annonce est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.
Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres:
email : adjudications@umontitres.org / Tel : +221 33 839 10 10 / Fax : +221 33 839 45 57

UMOA-Titres

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
ÉMISSION PAR ADJUDICATION
DU 21/05/19**

ÉMISSION SIMULTANÉE
L'AGENCE UMOA-Titres ET LE TRÉSOR DE CÔTE D'IVOIRE
proposent à la commission de public qu'ils appellent un appel d'offres
pour la création de bons et d'échéances de Trésor dont les termes sont les suivants:

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

ÉMETTEUR	: ÉTAT DE CÔTE D'IVOIRE	
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	: 40 000 MILLIONS DE FCFA	
DATE DE VALEUR	: 22 MAI 2019	
Instruments	BAT_364 jours	OAT_3 ans
Valeur nominale unitaire (en FCFA)	1 000 000	10 000
Prix	Multiple	
Taux d'intérêt	Multiple	
Échéances	19/05/2020	22/05/2022

DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Date : **Mardi 21 mai 2019 à 10h30min TU (Heure limite)**

Les offres seront reçues à travers l'application **SAGEFIS-UMOA**

BAT_364 jours: Les bons émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.

OAT_3 ans: Le remboursement est obligatoire au titre de la dette publique. Les coupons sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons. Le calcul des intérêts se fera annuellement sur la base d'un taux de 5,75% l'an dès la première année.

Date: le 23 mai 2019

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres: **M. Adrien DIOUF**

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique de la République de Côte d'Ivoire: **M. Kouman Jacques ASSAHORE**

Cette annonce est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.
Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres:
email : adjudications@umontitres.org / Tel : +221 33 839 10 10 / Fax : +221 33 839 45 57

RÉPUBLIQUE DU NIGER
MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE
SECRETARIAT GÉNÉRAL
PROJET EMPLOI DES JEUNES ET L'INCLUSION PRODUCTIVE (PEJIP)
UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

N°04/2019/UCP/PEJIP
SERVICE DE CONSULTANTS : Sélection d'un consultant pour la Conceptualisation et le développement des contenus de communication et d'information sur le Projet PEJIP

Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation de marchés publié dans le Sahel N°9639 du mercredi 12 décembre 2018. La République du Niger a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet Emploi des Jeunes et l'Inclusion Productive (PEJIP). Il est prévu qu'une partie du montant de ce financement soit utilisée pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif au recrutement d'un prestataire chargé de développer le contenu de communication et d'information sur le projet PEJIP. Dans le cadre de l'accomplissement de cette mission, l'Unité de Coordination du Projet UCP, souhaite recruter un **consultant individuel chargé développer le contenu de communication et d'information sur le projet PEJIP**, répondant aux critères de qualification conformément aux termes de référence ci-dessous :

I- Objet de la prestation et description des tâches

Elle vise à développer une stratégie de communication pour le projet, incluant le contenu des messages et le développement des outils qui permettront de mener des campagnes de communication sur le projet, au profit des acteurs locaux de la zone d'intervention.

De manière spécifique, il est attendu du prestataire le développement d'une stratégie de communication pour les composantes 1 et 2 du projet. Une stratégie distincte doit être développée pour chaque composante afin de refléter les différences existantes entre les deux composantes. La communication doit être faite de façon à toucher tous les villageois, les leaders communautaires et les jeunes. Bien que la cible du projet soit les jeunes âgés de 15 à 25 ans, le projet doit remporter l'adhésion de tout le village pour garantir l'inscription des jeunes et en particulier des jeunes femmes. La stratégie de communication doit comprendre les éléments suivants :

-Le développement du contenu des messages à passer,

incluant une description des objectifs du projet et de ses activités.

-Le développement des messages de communication visant à faciliter l'adhésion des jeunes femmes au projet et leur inscription. Il s'agit de développer des messages sur les aspirations individuelles, les normes sociales et de genre.

-Le développement des outils et support de communication
-Le développement du protocole de mise en œuvre décrivant la marche à suivre pour les ONG/cabinets qui seront en charge de mettre en œuvre ces outils de communication dans les villages.

II- Résultats attendus et livrables

Au terme de la prestation, il est attendu les résultats suivants :
-Un document retraçant la stratégie de communication du projet est élaboré qui contient en particulier le contenu des messages de communication de chaque composante, les messages portant sur les questions des aspirations individuelles, des normes sociales, de genre.
-Des outils/supports de communication sont préparés à destination des ONG qui seront chargées de la mise en œuvre de la communication et de la sensibilisation.

III- Méthodologie

Pour la conduite de la mission le prestataire élaborera une offre technique détaillée, accompagné d'une offre financière qui sera soumis à l'appréciation du comité d'évaluation qui sera mis en place à cet effet.

VI- Profil du consultant, durée de la mission et supervision

La présente prestation sera assurée par un prestataire (consultant individuel ou un Cabinet/Firme) ayant des compétences et une expérience avérée d'au moins 5 ans dans l'élaboration d'une stratégie de communication pour le développement ainsi que son plan d'action.

L'ONG ou le Cabinet/Firme doit disposer d'un personnel

qualifié pour la mission comprenant un consultant principal : chef de mission.

Le consultant principal aura pour mission de coordonner l'ensemble de la mission et de rédiger avec l'équipe, l'ensemble des rapports de mission. Il sera l'interface principale avec l'ANPE lors du déroulement de la mission. Il doit justifier des qualifications suivantes :

-Diplôme BAC+5 au moins en communication pour le développement ;
-Au minimum 10 ans d'expérience professionnelle ;
-Avoir mené au moins deux (2) missions similaires au profit d'un projet de développement.

La durée de la consultation est de quarante-cinq (45) jours calendaires décomposés comme suit :

-30 jours calendaires pour le développement du contenu ;
-8 jours calendaires pour les observations de l'UCP et de l'ANPE

-7 jours calendaires pour l'intégration des observations par le consultant

Le consultant travaillera sous la supervision de l'unité de coordination du projet Emploi des Jeunes et Inclusion Productive et de l'ANPE en collaboration avec la FAIPA.

Le consultant sera sélectionné suivant les procédures décrites dans le nouveau Règlement de la Passation de Marchés de la Banque Mondiale du 1^{er} juin 2016 et le mode de sélection est la Comparaison des CV.

Les manifestations d'intérêt doivent être soumises **au plus tard le 30 mai 2019 à 10 heures** à :

Unité de Coordination du Projet Emploi des Jeunes et Inclusion Productive, sis à Koira Kano nord, 1^{er} virage à droite après la centrale de la Nigelec, en allant vers Tillabéri, à 400 mètres, contiguë au siège du Projet Goal. Niamey, Téléphone: 96 49 37 14/96 96 55 80, isak_abdou@yahoo.fr.
A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du PEJIP
Email : bassidyeni@gmail.com



Plan International Niger
Centre Office Niamey
Angle des Djermakoye et Rue de la Magia
Quartier Fathou Niamey (NIGER)

Tel : +227 20 72 44 44 / 45
BP : 12 247 Niamey (NIGER)
Email : niger@plan-international.org
Site Web : www.plan-international.org

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°008/FY19

L'ONG Plan International Niger lance un Avis d'Appel d'Offres pour la fourniture et la livraison de divers matériels informatiques.

Les candidats intéressés peuvent consulter ou retirer gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse ci-après : Plan International Niger, Angle Avenue des Djermakoye et Rue de la Magia, Quartier Issa Béri, Niamey, de 9 heures à 16 heures dès parution du présent avis.

Les offres rédigées en langue française devront parvenir à l'adresse suivante : Plan International Niger, Angle Avenue des Djermakoye et Rue de la Magia, BP 12247 Niamey-Niger, Tél : 20 72 44 44 /45 au plus tard le jeudi 30 mai 2019 à 10h00, heure locale.

La séance d'ouverture des offres aura lieu le jeudi 30 mai à 10h30, heure locale, dans la salle de réunion de Plan International Niger en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Plan International Niger se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'Offres.


**Le Représentant Résident Pi.
de Plan International Niger
Paul FAGNON**

AVIS PARTICULIER DE PASSATION DE MARCHÉS

N°AON : 03/2019/B/PMERSA-MTZ/DGGR/MAG/EL

Secteur : **Agriculture et agro-industries**
Référence de l'accord de financement : **PRET FAD: N°2100150025493**
N° d'Identification du Projet : **P-NE-A00-004**

- Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général de passation des marchés qui a été publié sur UNDB Online sous le N°AfDB122-819/12 du 21 Avril 2012 et sur le site Web du Groupe de la Banque africaine de développement.
- Le Gouvernement de la République du Niger a obtenu un Prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) pour financer certaines activités du Projet de Mobilisation des Eaux pour le Renforcement de la Sécurité Alimentaire dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder (PMERSA-MTZ). Il est prévu qu'une partie des produits de ce Prêt soit appliquée aux règlements éligibles faisant partie du contrat d'acquisition des unités de transformation des sous-produits agricoles ((Broyeurs) afin de valoriser les résidus des récoltes et promouvoir ainsi la production animale dans les régions d'intervention.
- Le Ministère de l'Agriculture et de l'élevage invite par la présente des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour l'acquisition de **80 broyeurs répartis comme suit:**
 - Lot N°1 : Fourniture de 36 Broyeurs au profit des producteurs de la région de Maradi
 - Lot N° 2 : Fourniture de 22 Broyeurs au profit des producteurs de la région de Tahoua
 - Lot N°3 : Fourniture de 22 Broyeurs au profit des producteurs de la région de Zinder
- Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et inspecter le dossier d'appel d'offres aux bureaux de la Cellule Nationale de Coordination du Projet, BP : 478 à Maradi, Tel : 20 411 958, **Email : pmersa2012@yahoo.fr** au bureau du Point Focal PMERSA/ Direction Générale du Génie Rural à Niamey, sis au 3^{ème} étage de l'immeuble du Ministère de l'Agriculture, BP : 241 Niamey, Cel (00 227) 92 19 47 73
- Un jeu complet de dossier d'appel d'offres peut être acheté par les soumissionnaires intéressés sur soumission d'une demande écrite à l'adresse indiquée ci-dessus et suite au règlement d'un droit non remboursable de Cinquante mille (50 000) Francs CFA.
- Les dispositions dans les instructions aux soumissionnaires et dans les conditions générales du contrat sont les dispositions du dossier d'appel d'offres de la Banque Africaine de Développement: Passation des marchés des biens.
- Les offres doivent être soumises au bureau du Point Focal PMERSA/ Direction Générale du Génie Rural à Niamey, sis au 3^{ème} étage de l'immeuble du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, BP : 241 Niamey, au plus tard à 10 H 00 le 19/06/2019 et doivent être accompagnées d'une garantie d'un montant de : **Neuf Cent mille (900 000) FRANCS CFA pour le Lot N° 1, cinq cent cinquante mille (550 000) francs CFA pour chacun des Lots N° 2 et N° 3.**
- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent être présents et ce le 19/06/2019 à 10 h 30 aux bureaux de la **Salle de réunion du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.**
**Le MINISTRE d'ETAT, MINISTRE de L'AGRICULTURE et de L'ELEVAGE
EL HADJ ALBADE ABOUBA**



Marchés Publics

Republique du niger
 Region de Tahoua
 Direction regionale de l'assainissement/ BP : 189 Mail:tahamoute@yahoo.fr

Note d'information des soumissionnaires à l'Appel d'Offres N°01/2019/DRHA/MCF/PROSEHA/TA

Résumé des procès verbaux d'ouverture, d'analyses et d'attribution des marchés de l'Appel d'Offres relatif aux Travaux réalisation de sept (7) systèmes d'AEP hybrides (6 Mini AEP multi-villages et 1 Station de Pompage Pastorale (SPP)) dans la région de Tahoua

1.A l'étape de la Vérification de la conformité des pièces d'éligibilité

a) Six (6) entreprises n'ont pas fourni toutes les pièces d'éligibilité conformes et par conséquent leurs offres sont rejetées conformément aux dispositions 11.1 du DPAO. Il s'agit des entreprises : Groupement FORANI SATREH, ATD NIGER SARL, MTK SERVICES, ADER BTP SARLU, ELHYFROS et I.KADA.

2.A l'étape de l'analyse technique : Parmi les Seize (16) entreprises qui ont fourni toutes les pièces d'éligibilité demandées.

Conformément aux dispositions du DPAO, toute entreprise ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70/100 passe à l'étape de l'analyse financière. Il ressort de cette étape huit (8) entreprise ont obtenu la note requise pour passer à l'analyse financière.

Il s'agit des entreprises: **ALI AHMED, SIDI AMAR, OUBEID, FRERES OUMADAH, SEPA, ENISAB-ETP, MOHAMEDINE ABDOULAKARIM et SNS VERGNET.**

Huit (8) autres entreprises : **SOMAD , MOUSSA MAHARAJA CHAIBOU, EMA ET FILS, SAHEL HYDRAULIQUE, ENAC SARLU, DAR ES SALAM, DAR ES SALAM, BASSIRA et DIDI GLOBAL** n'ont pas obtenu la note requise.

Dans l'intérêt du MCF/PROSEHA, la Commission Ad'hoc a fait la proposition d'adjudication ci-après :

3.Proposition d'adjudication

Entreprise	Lot	Intitulé	Délai d'exécution	Montant en TTC
FRERES OUMADAH	1	Une (1) Mini AEP multi-villages à Dan Gada Amadou, commune d'Illéla, Département d'Illéla et une (1) Station de Pompage Pastorale	6 mois	Deux cent trente quatre millions neuf cent vingt neuf mille huit cent (234 929 800) Francs CFA en TTC
SIDI AMAR	2	Une (1) Mini AEP multi-villages à Tambass, commune de Badaguichiri, Département d'Illéla	6 mois	Trois cent vingt quatre millions cinq cent soixante dix mille deux cent soixante trois (324 570 263) Francs CFA en TTC
ALI AHMED	3	Une (1) Mini AEP multi-villages à Tarabissa, commune de Azarori ,	6 mois	Trois cent vingt trois millions trois cent quatre vingt mille cent vingt (323 380 120)
OUBEID	4	Une (1) Mini AEP multi-villages à Kournoni, commune de Sabon Guida et une (1) Mini AEP multi-	6 mois	Quatre cent quarante trois millions trois cent cinquante deux mille cinq cent quatre vingt huit (443 352 588) Francs CFA en
SEPA	5	Une (1) Mini AEP multi-villages à Kama Kamo, commune de Dogaraoua , Département de Malbaza	6 mois	Trois cent onze millions deux cent soixante trois mille cinq cent quarante (311 263 540) Francs CFA en TTC

La personne responsable des marchés
 Le Directeur Régional de l'Hydraulique et del'Assainissement de Tahoua

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

N°AON 02/2019/B/PMERSA-MTZ/DGGR/MAG/EL

Secteur : **Agriculture et agro-industries**
Référence de l'accord de financement : **PRET FAD: N°2100150025493**
N° d'Identification du Projet : **P-NE-A00-004**

- L'invitation à soumissionner suit l'avis général de passation des marchés qui a été publié sur UNDB Online sous le N°AfDB122-819/12 du 21 mars 2012 et sur le site Web du Groupe de la Banque africaine de développement.
- Le Gouvernement de la République du Niger a obtenu un Don du GAFSP (géré par la BAD) et un prêt BAD pour financer certaines activités du Projet de Mobilisation des Eaux pour le Renforcement de la Sécurité Alimentaire dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder (PMERSA-MTZ). Il est prévu qu'une partie des produits de ce Don soit appliquée aux règlements éligibles faisant partie du contrat de fourniture des produits phytosanitaires pour appuyer l'Etat dans l'approvisionnement des magasins de la Direction Générale de Protection des Végétaux(DGPV) par le PMERSA-MTZ.
- Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage invite par la présente des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour l'acquisition de :
 - Lot N°1 : Fourniture de 9 960 litres de FENITROTHION 400 UL
 - Lot N° 2 : Fourniture de 9 900 litres de CHLORPYRIPHOS-ETHYL 240 g/l
 - Lot N° 3 : Fourniture de 12 002 litres de Cyperméthrine de concentration72 grammes par litre (72gr m. a/l) + Acétamipride de concentration 16 grammes par litre (16gr m. a /l)
 Une entreprise ou groupement d'entreprises peut soumissionner pour un ou l'ensemble des Lots,
- Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et inspecter le dossier d'appel d'offres aux bureaux de la Cellule Nationale de Coordination du Projet, BP : 478 à Maradi, Tel : 20 411 958, **Email : pmersa2012@yahoo.fr** ou au bureau du Point Focal PMERSA/ Direction Générale du Génie Rural à Niamey, sis au 3^{ème} étage de l'immeuble du Ministère de l'Agriculture, BP : 241 Niamey, Cel (00 227) 92 19 47 73
- Un jeu complet de Dossier d'Appel d'Offres peut être acheté par les soumissionnaires intéressés sur soumission d'une demande écrite à l'adresse indiquée ci-dessus et suite au règlement d'un droit non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA¹.
- Les dispositions dans les instructions aux soumissionnaires et dans les conditions générales du contrat sont les dispositions du dossier d'appel d'offres de la Banque Africaine de Développement: Passation des marchés des biens.
- Les offres doivent être soumises au bureau du Point Focal PMERSA/ Direction Générale du Génie Rural à Niamey, sis au 3^{ème} étage de l'immeuble du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, BP : 241 Niamey, au plus tard à 10 H 00le 18/06/2019 et doivent être accompagnées d'une garantie d'un montant de : **Deux millions six cent quatre-vingt-six mille (2 686 000) franc CFA pour le Lot N° 1 ; Deux millions six cent soixante-treize mille (2 673 000) francs CFA pour le lot N°2 et Deux millions six cent quarante mille (2 640 000) francs CFA pour le lot N° 3.**
- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent être présents et ce le 18/06/2019 à 10h30 aux bureaux de la **Salle de réunion du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage**
**Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage
El Hadj ALBADE ABOUBA**

¹ Les charges, pour couvrir les frais d'édition et de postage / envoi doivent être symboliques.

Communiqué final de la 8^{ème} réunion du Comité de Haut niveau sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans l'espace UEMOA

L'an deux mil dix-neuf et le vendredi dix-sept mai, s'est tenue dans la salle du Conseil des Ministres de la République du Niger, sous la présidence de Son Excellence Monsieur ISSOUFOU MAHAMADOU, Président de la République du Niger, Chef de l'Etat, Président du Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de l'UEMOA, la 8^{ème} réunion du Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en présence de Monsieur Brigi RAFINI, Premier Ministre de la République du Niger, Chef de Gouvernement.

Cette réunion vise à définir les orientations adaptées pour promouvoir durablement la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans l'espace UEMOA. De manière spécifique, le Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de l'UEMOA a, au cours de cette session, examiné et validé le rapport de la réunion des Ministres de l'Agriculture et de l'Elevage, préparatoire à la réunion du Comité, qui s'est tenue ici même à Niamey, le 16 mai 2019.

Ont pris part à cette réunion :

- Monsieur Salifou OUEDRAOGO, Ministre de l'Agriculture et des Aménagements Hydroagricoles du **Burkina Faso** ;

- Monsieur Mamadou Sangafowa COULIBALY, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural de la **Côte d'Ivoire**;

- Monsieur Kobenan Kouassi AD-JOUMANI, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la Côte d'Ivoire;

- Madame KANÉ Docteur Rokia MAGUIRAGA, Ministre de l'Elevage et de la Pêche du **Mali**;

- Monsieur Albadé ABOUBA, Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage du **Niger**;

- Madame Aminata MBENGUE NDIAYE, Ministre de la Pêche et de l'Economie maritime du **Sénégal**;

- Monsieur Koutéra BATAKA, Ministre de l'Agriculture et de la production Animale et Halieutique du **Togo**;

- Monsieur Ali BETY, Ministre Haut-Commissaire à l'initiative 3N, Représentant Spécial du Président du Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle;

- Monsieur Mohamed BOUCHA, Ministre Délégué chargé de l'Elevage du Niger;

- Monsieur Bonaventure KOUAKA-

NOU, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, représentant le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche du Bénin ;

- Docteur Dogo SECK, Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural, Représentant le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement Rural du Sénégal ;

- Docteur Mamadou Ousseynou SAKHO, Secrétaire Général du Ministère de l'Elevage et des Productions Animales, Représentant le Ministre de l'Elevage et des Productions Animales du Sénégal;

- Monsieur Hipolito DJATA, Chef de Cabinet du Ministre de l'Agriculture et Développement Rural, Représentant le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural de la Guinée-Bissau;

- Monsieur Abdallah BOUREÏMA, Président de la Commission de l'UEMOA;

- Monsieur Norbert TOE, Vice-Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), représentant le Gouverneur ;

- Monsieur Moustapha DIAO, Chef de la Mission Résidente de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) au Niger ;

- Monsieur Djimé ADOUM, Secrétaire Exécutif du Comité Inter-état de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS);

- Monsieur Attaher MAÏGA, Représentant Résident de la FAO au Niger, représentant le Représentant Régional de la FAO pour l'Afrique.

Ont également pris part :

- Monsieur Ouhoumoudou MAHAMADOU, Ministre, Directeur de Cabinet du Président de la République du Niger ;

- Monsieur Jonas GBIAN, Commis-



Photo de famille du Chef de l'Etat avec les participants à la réunion

saire chargé du Département de l'Agriculture, des Ressources en Eau et de l'Environnement de l'UEMOA ;

- Madame Ousseini Hadizatou YA-COUBA, Directrice de Cabinet Adjointe du Président de la République du Niger ;

- Monsieur Laurent BOSSARD, Directeur du Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE) ;

- Monsieur Birème Hamid ABDE-RAHIME, Secrétaire Exécutif de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN).

La réunion a été marquée par la présentation des conclusions de la réunion des Ministres chargés de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de l'UEMOA, par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage du Niger, Président de la Réunion des Ministres chargés de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de l'UEMOA.

Elle a également été marquée par la remise officielle du rapport au Président du Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle.

Le Comité a examiné et adopté le rapport de la réunion des Ministres chargés de l'Agriculture, de l'Elevage, préparatoire à la réunion du Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de l'UEMOA, tenue à Niamey, le 16 mai 2019.

Le Comité a félicité la République Togolaise pour les expériences très enrichissantes partagées en matière de développement agricole et de promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Il a encouragé les autres Etats à capitaliser ces expériences en vue d'impulser un réel développement de l'Agriculture de la région.

Le Comité a pris bonne note des

progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la 7^{ème} réunion du Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle.

Concernant la situation agricole, le Comité a noté un niveau de récoltes globalement satisfaisant avec une production totale, pour la zone UEMOA, de 31,18 millions de tonnes de céréales, 24,27 millions de tonnes de tubercules ainsi qu'une production halieutique annuelle estimée à 940 838 tonnes. Le Comité s'est félicité des bons résultats de la campagne agricole et encourage les Etats et les acteurs ruraux à poursuivre dans la même lancée.

Le Comité a entériné les conclusions des travaux du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires qui indiquent que 1,71 million de personnes dans l'espace UEMOA ont un besoin d'assistance alimentaire et nutritionnelle immédiate pendant la période courante mars-mai 2019 et que si les mesures appropriées ne sont pas prises, ce chiffre passerait à 2,83 millions de personnes, essentiellement au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Sénégal.

Le Comité s'est préoccupé de la persistance, dans la région, de la peste porcine africaine et de celle des petits ruminants ainsi que des maladies ré-émergentes dont la gourme et la grippe équine et asine qui ont fait des ravages sur la population asine au Sénégal, au Niger, au Mali et au Burkina Faso.

Le Comité a suivi avec intérêt, les prévisions saisonnières qui indiquent que la campagne 2019-2020 enregistrerait des quantités de pluies supérieures à la normale, un démarrage précoce à normal et des écoulements globalement moyens à supérieurs au niveau des principaux cours d'eau. Il invite, en conséquence, les acteurs à privilégier les espèces et variétés adap-

tées et tolérantes à la sécheresse et à éviter l'occupation anarchique des zones inondables.

Le Comité a exprimé son inquiétude quant à l'insuffisante mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre des plans nationaux de réponses et de gestion de la transhumance.

Il a salué les informations partagées sur la contribution de la pêche à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région et exhorté l'ensemble des acteurs à déployer des efforts pour améliorer le niveau de couverture à travers la préservation de la ressource et le soutien à l'émergence de filières aquacoles compétitives.

Le Comité a aussi salué les informations partagées dans le cadre du Programme de Lutte Contre l'Ensamblement dans le Bassin du Niger (PLCE/BN) dont les actions ont concouru à la gestion durable et concertée des ressources partagées du bassin du Niger.

Le Comité a invité la Commission de l'UEMOA à poursuivre la mise en œuvre de la Politique Agricole de l'Union et sa déclinaison opérationnelle, le Programme Communautaire Décennal de Transformation de l'Agriculture pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PCD-TASAN), en vue de créer les conditions réelles d'intensification des productions agrosylvo-pastorales et halieutiques et d'amélioration des échanges intracommunautaires des produits agricoles dans la perspective du renforcement de la résilience des populations de l'Union.

Auregard de tout ce qui précède, le Comité a formulé les recommandations ci-après :

➤ A l'endroit des Etats membres:

- Diligenter la mise en œuvre des plans de réponses et d'urgences d'assistance alimentaire en faveur des populations en insécurité alimentaire estimées à 1,7 million de personnes et des éleveurs en aliments de bétail ;

- accélérer la mise en œuvre des Priorités Résilience Pays (PRP) dans les pays pour renforcer la résilience des populations et sortir du cercle vicieux de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et de la vulnérabilité ;

- accroître l'engagement politique et financier en faveur de la nutrition à travers des investissements structurants pour la mise à l'échelle des bonnes pratiques nutritionnelles centrées sur la promotion de systèmes agricoles et alimentaires sensibles à la nutrition et reposant sur des approches préventives, communautaires et locales ;

- améliorer les critères et les indicateurs utilisés pour la formulation des Plans Nationaux de Réponses aux crises alimentaires et nutritionnelles afin de rendre leurs coûts plus supportables par les pays ;

- conduire des évaluations de l'efficacité et de l'impact des interventions d'urgence ;

- mettre en œuvre des programmes spécifiques visant la conservation, la domestication et la transformation des produits forestiers non ligneux au bénéfice de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de la création des revenus et du renforcement des moyens d'existence des populations les plus vulnérables ;

- mettre en œuvre des programmes d'amélioration de la compétitivité des filières agrosylvo-pastorales et halieutiques, y compris des mesures commerciales, de soutien à la production et l'organisation des chaînes de valeurs ;

- faire le plaidoyer auprès des PTF pour la mobilisation des fonds destinés à l'amélioration de la compétitivité des filières de la pêche et de l'aquaculture dans le cadre du programme Croissance Bleue Intra ACP ;

- diligenter la mise en œuvre des interventions multisectorielles communautaires et locales autour du nexus humanitaire-développement-paix dans les zones transfrontalières en crise sécuritaire ;

- intensifier les actions de lutte contre la chenille légionnaire et les autres nuisibles transfrontaliers afin de réduire leur impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;

- analyser l'impact de la gourme et de la grippe équine sur les populations rurales et veiller à la promotion du bien être animal conformément à la stratégie africaine y relative ;

- améliorer la mobilisation des ressources internes et faire un plaidoyer pour la mobilisation des ressources externes en vue de la mise en œuvre des plans stratégiques nationaux d'éradication de la peste des petits ruminants.

➤ A l'endroit du CILSS :

- Accompagner techniquement les États côtiers pour la réalisation de l'évaluation des potentialités fourragères des zones de transit et d'ac-



Abouba Abzo / ONEP

Le ministre Albadé Abouba

cueil des troupeaux transhumants ;

- accompagner techniquement les pays dans la mise à l'échelle des bonnes pratiques en matière de gestion durable des terres au niveau de la région dans la perspective de pérenniser les acquis ;

- accélérer l'harmonisation des outils de ciblage et accompagner les pays pour une revue des processus de formulation des Plans nationaux de réponses (PNR) ainsi que la rationalisation de leur budgétisation.

➤ A l'endroit des Organes et Institutions de l'UEMOA en rapport avec les OIG :

- Soutenir les États côtiers dans la mobilisation des ressources financières nécessaires pour la réalisation de l'évaluation des potentialités fourragères dans les zones d'accueil des troupeaux transhumants, pour la mise en œuvre des Plans Opérationnels de Gestion de la Transhumance (POGT) et du Programme Régional d'Investissement pour le Développement de l'Élevage dans les Pays Côtiers (PRIDEC) ;

- soutenir les Etats sahéliens à constituer des stocks de vivres et d'aliments de bétail ;

- soutenir les Etats dans la mobilisation des ressources financières pour la mise à l'échelle des bonnes pratiques en matière de Gestion des Terres (GDT) dans la perspective de pérenniser les acquis ;

- organiser des réunions conjointes annuelles de programmation des campagnes agricoles en vue de renforcer les synergies et d'améliorer l'efficacité des actions.

➤ A l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers :

- Apporter un appui aux Etats pour la collecte des données statistiques sur les productions agrosylvo-pastorales et halieutiques ;

- soutenir les Etats dans la mobilisation des fonds destinés à l'amélioration de la compétitivité des filières de la pêche et de l'aquaculture.

Les membres du Comité se sont félicités des importants résultats atteints par le Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et ont rendu un vibrant hommage à Son Excellence Monsieur ISSOUFOU MAHAMADOU, Président de la République du Niger, pour son engagement personnel dans l'animation dudit Comité.

Ils ont regretté la baisse des cours mondiaux de la noix de cajou et exhorté la Commission de l'UEMOA à explorer les pistes d'une transformation locale de nos produits.

Le Président, après avoir félicité le Comité a instruit ses membres d'examiner avec diligence les questions ci-après :

- mobilisation des Ressources financières ;

- irrigation, maîtrise de l'eau ;

- accès à une énergie compétitive ;

- échanges intracommunautaires

Sur ce dernier point, le Président a demandé à la Commission de présenter un rapport sur les modalités d'amélioration du niveau du commerce des produits agricoles et d'élevage entre les Etats membres. Les Membres du Comité ont renouvelé leur engagement à jouer pleinement leur rôle dans le cadre de l'animation du Comité de Haut Niveau ainsi que la mise en œuvre de ses orientations.

Les Membres du Comité de Haut Niveau, après avoir condamné le lâche assassinat de certains éléments des Forces de Défense et de Sécurité de la République du Niger, ont exprimé leurs sincères condoléances à son Excellence Monsieur le Président de la République, Président du Comité de Haut Niveau. Ils ont marqué leur solidarité au Peuple Nigérien et souhaité un prompt rétablissement aux blessés. A cet égard, les Membres du Comité de Haut Niveau sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle recommandent l'amorce d'une réflexion au sein du Comité de Haut Niveau sur la Paix et Sécurité dans l'Espace UEMOA, en vue d'examiner les évolutions nouvelles de l'insécurité et leur impact sur la sécurité alimentaire, notamment sur la transhumance.

A la fin des travaux, le Comité a remercié Son Excellence Monsieur ISSOUFOU MAHAMADOU, Président de la République, Chef de l'Etat du Niger, le Gouvernement et le peuple nigériens pour l'accueil fraternel et la bienveillante attention dont ils ont été l'objet durant leur séjour à Niamey.

Fait à Niamey, le 17 mai 2019

Le Président du Comité de Haut Niveau



Projet Pôles Ruraux - Tahoua - Agadez

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAGEL) a obtenu des fonds de l'Agence Française de Développement (AFD) et de l'Union Européenne (UE), pour financer la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement d'Activités Rurales et au Financement des Filières Agricoles dans les régions de Tahoua et Agadez (Projet Pôles Ruraux).

Dans le cadre de la réalisation de **deux études**, le Projet Pôles Ruraux lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de présélectionner les consultants qui seront invités à acquiescer la Demande de proposition.

Les Services du consultant auront pour objectif les études selon le thème :

- 1- Aménagement des sites maraîchers dans les communes d'Agadez, Tchirozérine, Dabaga, Tabelot, Timia, Iférouane, Gougaram et Dannet ;
- 2- Diagnostique de la gestion des comptoirs de commercialisation des produits agricoles.

Chacune des deux études donnera lieu à un marché distinct. Les consultants intéressés par plus d'un thème présenteront leurs candidatures séparées.

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité technique et le coût (SFQC) conformément aux procédures qui seront décrites dans le Dossier de Demande de Propositions (DDP).

Tout candidat intéressé par le présent avis, peut acquiescer gratuitement un jeu complet du dossier de candidature à la **Coordination du Projet Pôles Ruraux de la Région d'Agadez sise à la Direction Régionale du génie rural**, de 9 h 00 à 17 h 00 (Heure locale) aux contacts :
Cellulaire : +227 80 07 37 84 ; Email : laoualimou@yahoo.com (avec

copie à a.ounis@polesruraux.org)

Les lettres de manifestation d'intérêt rédigées en français et accompagnées des documents indiqués au dossier de présélection doivent parvenir sous plis fermé et porter la mention :

« Présélection N°/2019/PPR_Agadez, Thème n° ... [indiquer le numéro de l'étude] » A N'OUVRIR QU'EN COMMISSION.

Les offres présentées en un (1) original et deux (2) copies, conformément au dossier de présélection, doivent parvenir à l'adresse suivante : **Coordination du Projet Pôles Ruraux de la Région d'Agadez sise à la Direction Régionale du génie rural, au plus tard le 31/05/2019 à 12h 00 (Heure locale).**

Toute offre reçue après le délai fixé sera rejetée.

La liste de six (6) premiers candidats présélectionnés et classés (par thème) sera communiquée au plus tard vingt-cinq (25) jours calendaires après la date limite de remise des candidatures.

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus, les jours ouvrables, du lundi au jeudi de 9h 00 à 17h00, et le vendredi de 9 h 00 à 12 h 00, à l'adresse mentionnée ci-dessous : Cellulaire : +227 80 07 37 84 ; Email : laoualimou@yahoo.com (avec copie à a.ounis@polesruraux.org)

Par décision motivée, l'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente Demande de Proposition.

Le Gouverneur de la Région d'Agadez

RÉPUBLIQUE DU NIGER
RÉGION D'AGADEZ
DÉPARTEMENT DE TCHIROZÉRINE
COMMUNE RURALE DE DABAGA
PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS RURALES ET AU FINANCEMENT DES
FILIERES AGRICOLES (PÔLES RURAUX) DANS LES RÉGIONS D'AGADEZ ET TAHOUA

AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAGEL) a obtenu des fonds de l'Agence Française de Développement (AFD) et de l'Union Européenne (UE), pour financer la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement d'Activités Rurales et au Financement des Filières Agricoles dans les régions de Tahoua et Agadez (Projet Pôles Ruraux).

Dans le cadre de la replanification du plan de développement communal (PDC) de la commune rurale de Dabaga, le Projet Pôles Ruraux lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de présélectionner les consultants qui seront invités à retirer la Demande de Proposition.

Le consultant sera choisi selon la méthode de sélection fondée sur la qualité technique et le coût (SFQC) conformément aux procédures qui seront décrites dans le Dossier de Demande de Propositions (DDP).

Tout candidat intéressé par le présent avis, peut acquiescer gratuitement un jeu complet du dossier de candidature à la **Coordination du Projet Pôles Ruraux de la Région d'Agadez sise à la Direction Régionale du génie rural**, de 9 h 00 à 17 h 00 (Heure locale) aux contacts :

Cellulaire : +227 80 07 37 84 ; Email : laoualimou@yahoo.com (avec copie à a.ounis@polesruraux.org)

Les lettres de manifestation d'intérêt rédigées en français et accompagnées des documents indiqués au dossier de présélection doivent parvenir sous plis fermé et porter la mention « **Présélection N°/2019/CR/DABAGA, Replanification du plan de développement communal de DABAGA** » A N'OUVRIR QU'EN COMMISSION.

Les propositions présentées en un (1) original et deux (2) copies, conformément au dossier de présélection, doivent parvenir à l'adresse suivante : **Coordination du Projet Pôles Ruraux de la Région d'Agadez sise à la Direction Régionale du Génie Rural**, au plus tard le 31/05/2019 à 9 heure (Heure locale).

Toute offre reçue après le délai fixé sera rejetée.

Une liste de six (6) premiers candidats présélectionnés et classés, sera communiquée au plus tard vingt-cinq (25) jours calendaires après la date limite de remise des candidatures.

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus, les jours ouvrables, du lundi au jeudi de 9h 00 à 17h00, et le vendredi de 9 h 00 à 12 h 00, à l'adresse mentionnée ci-dessous : Cellulaire : +227 80 07 37 84 ; Email : laoualimou@yahoo.com (avec copie à a.ounis@polesruraux.org)

Par décision motivée, l'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente Demande de Proposition.

Le Maire de La Commune Rurale de Dabaga

RÉPUBLIQUE DU NIGER
RÉGION D'AGADEZ
DÉPARTEMENT D'ARLIT
COMMUNE RURALE DE GOUGARAM
PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS RURALES ET AU FINANCEMENT DES
FILIERES AGRICOLES (PÔLES RURAUX) DANS LES RÉGIONS D'AGADEZ ET TAHOUA

AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAGEL) a obtenu des fonds de l'Agence Française de Développement (AFD) et de l'Union Européenne (UE), pour financer la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement d'Activités Rurales et au Financement des Filières Agricoles dans les régions de Tahoua et Agadez (Projet Pôles Ruraux).

Dans le cadre de la replanification du plan de développement communal (PDC) de la commune rurale de Gougaram, le Projet Pôles Ruraux lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de présélectionner les consultants qui seront invités à retirer la Demande de Proposition.

Le consultant sera choisi selon la méthode de sélection fondée sur la qualité technique et le coût (SFQC) conformément aux procédures qui seront décrites dans le Dossier de Demande de Propositions (DDP).

Tout candidat intéressé par le présent avis, peut acquiescer gratuitement un jeu complet du dossier de candidature à la **Coordination du Projet Pôles Ruraux de la Région d'Agadez sise à la Direction Régionale du génie rural**, de 9 h 00 à 17 h 00 (Heure locale) aux contacts : Cellulaire : +227 80 07 37 84 ;

Email : laoualimou@yahoo.com (avec copie à a.ounis@polesruraux.org)

Les lettres de manifestation d'intérêt rédigées en français et accompagnées des documents indiqués au dossier de présélection doivent parvenir sous plis fermé et porter la mention « **Présélection N°/2019/CR/GOUGARAM, Replanification du plan de développement communal de Gougaram** » A N'OUVRIR QU'EN COMMISSION.

Les propositions présentées en un (1) original et deux (2) copies, conformément au dossier de présélection, doivent parvenir à l'adresse suivante : **Coordination du Projet Pôles Ruraux de la Région d'Agadez sise à la Direction Régionale du Génie Rural**, au plus tard le 31/05/2019 à 9 heure (Heure locale).

Toute offre reçue après le délai fixé sera rejetée.

Une liste de six (6) premiers candidats présélectionnés et classés, sera communiquée au plus tard vingt-cinq (25) jours calendaires après la date limite de remise des candidatures.

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus, les jours ouvrables, du lundi au jeudi de 9h 00 à 17h00, et le vendredi de 9 h 00 à 12 h 00, à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Cellulaire : +227 80 07 37 84 ; Email : laoualimou@yahoo.com (avec copie à a.ounis@polesruraux.org)

Par décision motivée, l'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente Demande de Proposition.

Le Maire de la Commune Rurale de Gougaram

RÉPUBLIQUE DU NIGER
RÉGION D'AGADEZ
DÉPARTEMENT D'ARLIT
COMMUNE RURALE D'IFFEROUANE
PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS RURALES ET AU FINANCEMENT DES
FILIERES AGRICOLES (PÔLES RURAUX) DANS LES RÉGIONS D'AGADEZ ET TAHOUA

AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAGEL) a obtenu des fonds de l'Agence Française de Développement (AFD) et de l'Union Européenne (UE), pour financer la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement d'Activités Rurales et au Financement des Filières Agricoles dans les régions de Tahoua et Agadez (Projet Pôles Ruraux).

Dans le cadre de la replanification du plan de développement communal (PDC) de la commune rurale d'Ifferouane, le Projet Pôles Ruraux lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de présélectionner les consultants qui seront invités à retirer la Demande de Proposition.

Le consultant sera choisi selon la méthode de sélection fondée sur la qualité technique et le coût (SFQC) conformément aux procédures qui seront décrites dans le Dossier de Demande de Propositions (DDP).

Tout candidat intéressé par le présent avis, peut acquérir gratuitement un jeu complet du dossier de candidature à la **Coordination du Projet Pôles Ruraux de la Région d'Agadez sise à la Direction Régionale du génie rural**, de 9 h 00 à 17 h 00 (Heure locale) aux contacts :

Cellulaire : +227 80 07 37 84 ; Email : laoualimou@yahoo.com (avec copie à a.ounis@polesruraux.org)

Les lettres de manifestation d'intérêt rédigées en français et accompagnées des documents indiqués au dossier de présélection doivent parvenir sous plis fermé et porter la mention « **Présélection N°/2019/CR/IFFEROUANE, Replanification du plan de développement communal de Ifferouane** » A N'OUVRIR QU'EN COMMISSION.

Les propositions présentées en un (1) original et deux (2) copies, conformément au dossier de présélection, doivent parvenir à l'adresse suivante : **Coordination du Projet Pôles Ruraux de la Région d'Agadez sise à la Direction Régionale du Génie Rural**, au plus tard le 31/05/2019 à 9 heure (Heure locale).

Toute offre reçue après le délai fixé sera rejetée.

Une liste de six (6) premiers candidats présélectionnés et classés, sera communiquée au plus tard vingt-cinq (25) jours calendaires après la date limite de remise des candidatures.

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus, les jours ouvrables, du lundi au jeudi de 9h 00 à 17h00, et le vendredi de 9 h 00 à 12 h 00, à l'adresse mentionnée ci-dessous : Cellulaire : +227 80 07 37 84 ; Email : laoualimou@yahoo.com (avec copie à a.ounis@polesruraux.org)

Par décision motivée, l'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente Demande de Proposition.

LE MAIRE DE LA COMMUNE RURALE DE IFFEROUANE

RÉPUBLIQUE DU NIGER
RÉGION D'AGADEZ
DÉPARTEMENT DE TCHIROZÉRINE
COMMUNE RURALE DE TCHIROZÉRINE
PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS RURALES ET AU FINANCEMENT DES
FILIERES AGRICOLES (PÔLES RURAUX) DANS LES RÉGIONS D'AGADEZ ET TAHOUA

AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAGEL) a obtenu des fonds de l'Agence Française de Développement (AFD) et de l'Union Européenne (UE), pour financer la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement d'Activités Rurales et au Financement des Filières Agricoles dans les régions de Tahoua et Agadez (Projet Pôles Ruraux).

Dans le cadre de la replanification du plan de développement communal (PDC) de la commune rurale de Tchirozérine, le Projet Pôles Ruraux lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de présélectionner les consultants qui seront invités à retirer la Demande de Proposition.

Le consultant sera choisi selon la méthode de sélection fondée sur la qualité technique et le coût (SFQC) conformément aux procédures qui seront décrites dans le Dossier de Demande de Propositions (DDP).

Tout candidat intéressé par le présent avis, peut acquérir gratuitement un jeu complet du dossier de candidature à la **Coordination du Projet Pôles Ruraux de la Région d'Agadez sise à la Direction Régionale du génie rural**, de 9 h 00 à 17 h 00 (Heure locale) aux contacts :

Cellulaire : +227 80 07 37 84 ;
Email : laoualimou@yahoo.com (avec copie à a.ounis@polesruraux.org)

Les lettres de manifestation d'intérêt rédigées en français et accompagnées des documents indiqués au dossier de présélection doivent parvenir sous plis fermé et porter la mention « **Présélection N°/2019/CR/TCHIROZERINE, Replanification du plan de développement communal de TCHIROZERINE** » A N'OUVRIR QU'EN COMMISSION.

Les propositions présentées en un (1) original et deux (2) copies, conformément au dossier de présélection, doivent parvenir à l'adresse suivante : **Coordination du Projet Pôles Ruraux de la Région d'Agadez sise à la Direction Régionale du Génie Rural**, au plus tard le 31/05/2019 à 9 heure (Heure locale).

Toute offre reçue après le délai fixé sera rejetée.

Une liste de six (6) premiers candidats classés, sera communiquée au plus tard vingt-cinq (25) jours calendaires après la date limite de remise des candidatures.

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus, les jours ouvrables, du lundi au jeudi de 9h 00 à 17h00, et le vendredi de 9 h 00 à 12 h 00, à l'adresse mentionnée ci-dessous : Cellulaire : +227 80 07 37 84 ; Email : laoualimou@yahoo.com (avec copie à a.ounis@polesruraux.org)

Par décision motivée, l'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente Demande de Proposition.

LE MAIRE DE LA COMMUNE RURALE DE TCHIROZERINE

RÉPUBLIQUE DU NIGER
CONSEIL RÉGIONAL RÉGION D'AGADEZ
PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS RURALES ET AU FINANCEMENT DES
FILIERES AGRICOLES (PÔLES RURAUX) DANS LES RÉGIONS D'AGADEZ ET TAHOUA

AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAGEL) a obtenu des fonds de l'Agence Française de Développement (AFD) et de l'Union Européenne (UE), pour financer la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement d'Activités Rurales et au Financement des Filières Agricoles dans les régions de Tahoua et Agadez (Projet Pôles Ruraux).

Dans le cadre de la réalisation de **deux études**, le Projet Pôles Ruraux lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de présélectionner les consultants qui seront invités à retirer la Demande de Proposition.

Les Services du consultant auront pour objectif les études selon le thème :

**Elaboration du Plan de Développement Régional (PDR) de la Région d'Agadez ;
Appui à l'Elaboration du Schéma d'Aménagement Foncier (SAF) de la Région d'Agadez.**

Chacune des deux études donnera lieu à un marché distinct. Les consultants intéressés par plus d'un thème présenteront leurs candidatures séparées.

Le consultant sera choisi selon la méthode de sélection fondée sur la qualité technique et le coût (SFQC) conformément aux procédures qui seront décrites dans le Dossier de Demande de Propositions (DDP).

Tout candidat intéressé par le présent avis, peut obtenir gratuitement un jeu complet du dossier de candidature **Secrétariat Général du Conseil Régional d'Agadez**, de 9 h 00 à 17 h 00 (Heure locale) aux contacts :

Cellulaire : +227 90 976400 ;
Email : sidisidiaklou@yahoo.fr (avec copie à anackokachen@yahoo.fr/agadezconseilregional@gmail.com)

Les lettres de manifestation d'intérêt rédigées en français et accompagnées des documents indiqués au dossier de présélection doivent parvenir sous plis fermé et porter la mention « **Présélection N°/2019/CR d'Agadez, Thème n° ... [indiquer le numéro de l'étude]** » A N'OUVRIR QU'EN COMMISSION.

Les propositions présentées en un (1) original et deux (2) copies, conformément au dossier de présélection, doivent parvenir à l'adresse suivante : **Secrétariat Général du Conseil Régional d'Agadez**, au plus tard le 31/05/2019 à 9 heure (Heure locale).

Toute offre reçue après le délai fixé sera rejetée.

Une liste de six (6) premiers candidats présélectionnés et classés (par thème), sera communiquée au plus tard vingt-cinq (25) jours calendaires après la date limite de remise des candidatures.

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus, les jours ouvrables, du lundi au jeudi de 9h 00 à 17h00, et le vendredi de 9 h 00 à 12 h 00, à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Cellulaire : +227 90 976400 ; Email : sidisidiaklou@yahoo.fr (avec copie à anackokachen@yahoo.fr/agadezconseilregional@gmail.com et a.ounis@polesruraux.org)

Par décision motivée, l'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente Demande de Proposition.

Le président du Conseil Régional d'Agadez

RÉPUBLIQUE DU NIGER
RÉGION D'AGADEZ
DÉPARTEMENT DE TCHIROZÉRINE
COMMUNE RURALE DE TABELOT
PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS RURALES ET AU FINANCEMENT DES
FILIERES AGRICOLES (PÔLES RURAUX) DANS LES RÉGIONS D'AGADEZ ET TAHOUA

AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAGEL) a obtenu des fonds de l'Agence Française de Développement (AFD) et de l'Union Européenne (UE), pour financer la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement d'Activités Rurales et au Financement des Filières Agricoles dans les régions de Tahoua et Agadez (Projet Pôles Ruraux).

Dans le cadre de la replanification du plan de développement communal (PDC) de la commune rurale de Tabelot, le Projet Pôles Ruraux lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de présélectionner les consultants qui seront invités à retirer la Demande de Proposition.

Le consultant sera choisi selon la méthode de sélection fondée sur la qualité technique et le coût (SFQC) conformément aux procédures qui seront décrites dans le Dossier de Demande de Propositions (DDP).

Tout candidat intéressé par le présent avis, peut acquérir gratuitement un jeu complet du dossier de candidature à la **Coordination du Projet Pôles Ruraux de la Région d'Agadez sise à la Direction Régionale du génie rural**, de 9 h 00 à 17 h 00 (Heure locale) aux contacts :

Cellulaire : +227 80 07 37 84 ;
Email : laoualimou@yahoo.com (avec copie à a.ounis@polesruraux.org)

Les lettres de manifestation d'intérêt rédigées en français et accompagnées des documents indiqués au dossier de présélection doivent parvenir sous plis fermé et porter la mention « **Présélection N°/2019/CR/TABELOT, Replanification du plan de développement communal de Tabelot** » A N'OUVRIR QU'EN COMMISSION.

Les propositions présentées en un (1) original et deux (2) copies, conformément au dossier de présélection, doivent parvenir à l'adresse suivante : **Coordination du Projet Pôles Ruraux de la Région d'Agadez sise à la Direction Régionale du Génie Rural**, au plus tard le 31/05/2019 à 9 heure (Heure locale).

Toute offre reçue après le délai fixé sera rejetée.

Une liste de six (6) premiers candidats présélectionnés et classés, sera communiquée au plus tard vingt-cinq (25) jours calendaires après la date limite de remise des candidatures.

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus, les jours ouvrables, du lundi au jeudi de 9h 00 à 17h00, et le vendredi de 9 h 00 à 12 h 00, à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Cellulaire : +227 80 07 37 84 ; Email : laoualimou@yahoo.com (avec copie à a.ounis@polesruraux.org)

Par décision motivée, l'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente Demande de Proposition.

Le Maire de la Commune Rurale de Tabelot



Marchés Publics

République du Niger
Ministère des Finances

Direction Générale des Moyens Généraux

Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public.

Appel à candidature n°0005/MF/DGMG/DMP/DSP/2019

Relatif à la fourniture de Matériels roulants en deux (2) lots au profil de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique

Le présent Avis d'Appel d'Offres fait suite au plan prévisionnel de passation de marchés publics publié dans les colonnes du Sahel quotidien N° 9678 du 26/02/2019.

Le Ministère des Finances invite les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli cacheté pour l'acquisition de matériels roulant au profit de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique, en deux (2) lots ainsi composés:

Lot N°1 : onze (11) Véhicules Berline 1,4 L

Lot N° 2 : un (1) Véhicule Station Wagon 4x4, 8 cylindres, deux (2) Véhicules Berline 1,8L et un (1) véhicule 4x4, pick up Double cabine.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics aux articles 29 à 39, et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres, auprès de la Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public BP : 389 Niamey; Tel: 20 72 6879 ; mail: dmarehespublics@finances.gov.ne, du lundi au jeudi, de 09 heures à 17 heures et le vendredi de 09 heures à 13 heures.

Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit acheter un jeu complet du Dossier d'Appel d'Offres, à partir du 07 mai 2019, du lundi au jeudi de 09 heures à 17 heures et le vendredi de 09 heures à 13 heures auprès de la Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinq cent mille (500000) Francs CFA, payable en espèce.

En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, les frais y afférents sont à la charge de l'acheteur et la personne responsable du marché ne peut être responsable de la non réception du dossier du candidat.

Les offres présentées en un (1) original et quatre (4) copies, conformément aux Instructions aux candidats et accompagnées d'une garantie de soumission égale à 2% du montant TTC de l'offre, devront parvenir ou être remises à la Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public au plus tard le 03 juin 2019, à 09 heures.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour, à 10 heures, dans la Salle de réunion du Ministère des Finances, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants, qui souhaitent y assister. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de cent vingt (120) jours, à compter de la date de remise des offres.

Par décision motivée, l'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'offres.

Le Secrétaire Général
HABOUHAMIDINE

unissons-nous
pour les enfants

AVIS D'APPEL D'OFFRES



Le bureau de l'UNICEF NIGER lance un Appel d'Offres No ITB-2019-9148792 en vue de la sélection de fournisseurs locaux pouvant livrer des cartons de savons ordinaires en vue de conclure des Accords à Long Termes.

Les entreprises intéressées peuvent retirer gratuitement l'Appel d'Offres N°ITB- 2019-9148792 auprès de l'Unité Approvisionnements de l'UNICEF-NIGER, 2 rue des Oasis - Ancien plateau à Niamey, ou par courriel à l'adresse suivante: niglocalbid@unicef.org à partir du lundi 13 mai 2019.

La date limite de dépôt des propositions est fixée au 27 mai 2019 à 09 h 30.

L'UNICEF se réserve le droit de ne donner aucune suite à cet Appel d'Offres.

AVIS DE PERTE

L'An deux mille dix-neuf et le huit mai Par devant Me SEYDOU KELESSI FATCHIMA, Notaire à la résidence de Niamey (République du Niger) Tel/Cel: 00227.96872666/00227.91 34 76 75 -BP: 13045 Niamey-Niger, soussigné:

Il est donné avis de la perte de l'acte de cession des parcelles B, C, D, G, J de l'ilot 8693 d'une superficie de quatre cents (400) mètres carrés chacune, du lotissement BABA FANDOU au nom de Monsieur AMADOU ABDU.

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer au cabinet du Notaire soussigné ou au Ministère des affaires domaniale cadastrale de Niamey.

Pour Avis Le Notaire Maître SEYDOU KELESSI FATCHIMA



Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
CABINET DU PREMIER MINISTRE
ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION
CENTRE DE FORMATION EN GESTION DES
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Avis d'Appel à Candidature N° 002/ENA/DG/CFGCT

Demande de Renseignements et de Prix pour la fourniture et la livraison de matériels de gestion de la documentation courante et des archives dans les Communes d'intervention de la Coopération Allemande



Le présent Avis d'appel à candidature s'inscrit dans l'exécution de la convention entre le Gouvernement de la République du Niger et la République Fédérale d'Allemagne par le biais de la KFW. Cette convention octroie une subvention de 28,5 Euros pour contribuer au renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation en maîtrise d'ouvrage dans les régions d'Agadez, Tahoua et Tillabéry à travers le Centre de Formation en Gestion des Collectivités Territoriales de l'Ecole Nationale d'Administration (CFGCT/ENA) promoteur de la composante II du Programme d'Investissement et de Capacitation des Collectivités Territoriales (PICCT).

Le CFGCT sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture et la livraison suivante :

Les principales caractéristiques de l'armoire et des étagères sont :

Lieux de livraison	Quantité et caractéristiques de matériel à livrer par nature	
	Armoire métallique : 5 étages, espacement 0,35 m, largeur 1,20 m	Etagère : 5 étages, espacement 0,35 m, largeur 1,20 m
Agadez	16	16
Tchinta	8	8
Tahaoua	26	26
Madaoua	26	26
Konni	12	12
Tillabéry	28	28
Tera	14	14
Filingué	14	14
kollo	24	24
Total	168	168

La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignements et de Prix telle que spécifiée aux articles 50 du code des marchés publics

et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

Le délai d'exécution du marché est de un(1) mois.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier de Demande de Renseignements et de Prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000 FCFA) du lundi au jeudi de 8 h à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h. à l'adresse mentionnée ci-après :

Centre de Formation en Gestion des Collectivités Territoriales (CFGCT) sis au rond-point ENA : Assistante financière du CFGCT

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

Centre de Formation en Gestion des Collectivités Territoriales (CFGCT), BP 542 Niamey, Niger

Téléphone : +227 20 72 48 55/91 82 22 62

Email : contact@cfgct.ne

Internet : www.cfgct.ne

au plus tard le vendredi 31 mai 2019 à 10h00mn.

Les offres déposées après la date et l'heure limites fixées pour la remise des offres ne seront pas acceptées.

Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours validité des offres à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 11.1 des DPDRP.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le vendredi 31 mai 2019 à 10H30mn au Centre de Formation en Gestion des Collectivités Territoriales (CFGCT) sis au rond-point ENA à Niamey.

Le Directeur du CFGCT
ISSA Hamza

Étude de Maître BOUBACAR ISSA Notaire,
Niamey, 351, rue du Sénégal Téléphone: 20.73.89.01
E-mail:boubacar.issa@yahoo.fr
AVIS D'INSERTION

Avis est donné par Maître BOUBACAR ISSA, qu'aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 23 avril 2019, les Associés de la société CHEMA VOYAGES, Société à Responsabilité Limitée au capital de dix millions (10.000.000) de Francs CFA ayant son siège social à Niamey, quartier Dar Es Salam, Avenue MONIO OR-33, BP :556 Niamey (République du Niger); immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro: **RCCM-NI-NIA-2013-B-3293**; ont décidé:

-Du changement de la dénomination sociale, la nouvelle dénomination sociale est CHEMA IMMO;
-De l'extension de l'objet social aux activités de la promotion Immobilière, la gestion d'immeubles, les opérations de financement en matière immobilière, toutes opérations d'achat, de vente, et de location d'immeubles meublés ou non.

-De l'harmonisation conséquente des statuts.

Dépôt Légal: Une expédition contenant les pièces modificatives a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce le 03 mai 2019.

Formalités Modificatives : les formalités modificatives ont été faites au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Niamey sous le numéro: **NE-NIA-2019-M-1441**.

Pour avis, le Notaire



Le République du Niger
Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi
AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Dans le cadre de la réhabilitation de son siège de Niamey qui sera financé sur fonds propres l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE) lance le présent Avis à Manifestation d'intérêt en vue de sélectionner les consultants qui seront invités à acquiescer la Demande de proposition.

Le consultant sera choisi par la méthode de la meilleure qualification technique conformément aux procédures qui seront décrites dans la Demande de Proposition.

Tout candidat intéressé par le présent avis, peut acquiescer gratuitement un jeu complet du dossier de candidature auprès de la Direction des Affaires Générales et du Budget de l'ANPE du lundi au jeudi de 9 heures à 15 heures et le vendredi de 9 à 12 heures.

Les lettres de manifestation d'intérêt rédigées en français et accompagnées des documents indiqués au dossier de présélection doivent être déposées sous pli fermé à l'adresse suivante: **Direction des Affaires Générales et du Budget de l'ANPE au plus tard le 03 juin 2019 à 11heures.**

La liste de candidats présélectionnés sera communiquée au plus tard vingt-cinq (25) jours calendaires après la date limite de remise des candidatures.

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de l'ANPE (Direction des Affaires Générales et du Budget) du lundi au jeudi de 9 heures à 15 heures et le vendredi de 9 à 12 heures.

Le Directeur Général
IBRAHI NAHANTCHI

C.A.R.E.N-SA

Compagnie d'Assurances et de Réassurances du Niger Entreprise régie par le Code des Assurances CIMA et l'Acte Uniforme S.A. avec C.A. au capital de 3.000.000.000 de Francs CFA
Siège social: Angle Avenue du Général De Gaulle (PL 32) et Avenue Jules Brévié (PL 17)
BP.733 Niamey (République du Niger) -RCCM : NI-NIM-2003-B-817

AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Avis est donné qu'aux termes des procès-verbaux des Assemblées Générales Extraordinaires de la Société "CAREN- SA" en date du 21 Décembre 2017 et en date du 20 Avril 2019, les Actionnaires de ladite Société ont décidé sur la base du Rapport du Conseil d'Administration du 06 décembre 2017 et du Rapport Complémentaire du Conseil d'Administration du 04 avril 2019, ainsi que des Rapports du Commissaire aux Comptes en date du 19 décembre 2017 et du rapport modifié du Commissaire aux Comptes en date du 05 avril 2019, **D'AUGMENTER LE CAPITAL SOCIAL:**

- par incorporation de réserves libres pour un montant de cinq cent quatre-vingt-neuf millions (589.000.000) de FCFA donnant lieu à la création de 58.900 actions gratuites à titre irréductible de 10.000 FCFA chacune,

- et par apport en numéraires d'un montant de un milliard quatre cent onze millions (1.411.000.000) de FCFA donnant lieu à la création de 141.100 actions de dix mille (10.000) FCFA chacune sans prime d'émission,

Soit une augmentation globale d'un montant de deux milliards (2.000.000.000) de francs CFA, portant le capital social d'un milliard (1.000.000.000) de francs CFA à trois milliards (3.000.000.000) de francs CFA.

Formalités Modificatives : les formalités modificatives ont été faites au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Niamey sous le Numéro RCCM : **NE-NIA-2019-M-1476**.

Pour Avis le Notaire

ETUDE DE MAITRE RAMATOU M. WANKOYE NOTAIRE,
Plateau, Avenue du Président Kalt Casten, PL-S,
CN 1. BP 10339 NIAMEY - NIGER
B.P 10339 - Tel/Fax: 20.74.01.50
E.Mail : wank@intnet.ne / wramatoulaye@gmail.com
Niamey - Niger

AVIS DE PERTE

Avis est donné par Madame Zeïnabou GARBA de la perte de l'acte de cession d'immeuble non bâti numéro 31864, concernant la parcelle M de l'ilot 3836 du lotissement EXT RECASEMENT YANTALA- BAS, établi à son nom.

Toute personne qui l'aurait retrouvé est priée de le déposer à l'Etude Notariale de Maître Ramatou WANKOYE, sise à Niamey, à l'adresse ci-dessus.

POUR AVIS LE NOTAIRE

L'ESMT RECRUTE SA PROMOTION D'ETUDIANTS 2019 - 2020

PROGRAMME DE BOURSES D'EXCELLENCES ESMT

NIVEAU BAC

Licence Professionnelle en Management et Economie du Numérique (LIPMEN) Tests d'entrée: 22/06/2019	Classes Préparatoires Conjointes (CPC) Tests d'entrée: 15/06/2019	Licence Professionnelle en Télécommunication et Informatique (LPTI) Tests d'entrée: 22/06/2019
--	---	--

NIVEAU BAC + 2

Ingénieur des Travaux télécoms (IGTT) Option Télécoms technique Tests d'entrée: 11 et 12/06/2019	Ingénieur de Conception (INGC) Tests d'entrée: 13 et 14/06/2019	Ingénieur des Travaux télécoms (IGTT) Option Technico-commerciale Tests d'entrée: 11 et 12/06/2019
--	---	--

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : 05 JUIN 2019

Renseignements & inscriptions :
(<http://www.esmt.sn/fr/recrutement-etudiants-2019-2020>)
(<http://www.esmt.sn> rubrique « inscriptions »),
(<http://www.esmt.sn/fr/cycles-et-diplomes>)

NIGER - Direction Ressources Humaines ARCEP Niger
Derrière l'arrondissement communal NY II, BP 13179 Niamey/NIGER
Téléphone : + 227 94 93 92 77 - Email : acourmo@yahoo.fr
Pour plus d'informations, consultez le site web de l'ESMT : www.esmt.sn

NB : Pour tout complément d'informations, consulter le site web de l'ARCEP : www.arcep.ne



AVIS DE RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT D'ÉQUIPE

Recrutement local d'une durée de 2 ans
Lieu : Niamey, Niger

Contexte

Le Groupe de la Banque mondiale comprend cinq institutions spécialisées: la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (IBRD), l'Association internationale de développement (IDA), la Société financière internationale (SFI), l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) et le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI). La Banque mondiale est organisée en six vice-présidences régionales en contact avec le client, plusieurs fonctions institutionnelles et treize pratiques mondiales visant à apporter les meilleures connaissances et solutions aux clients régionaux et nationaux.

L'objectif général de la mission est de fournir un soutien administratif et un soutien aux clients, et un appui logistique et opérationnel au bureau de la Banque mondiale à Niamey. Les principales fonctions sont énumérées ci-dessous de façon non exhaustive :

Tâches & Responsabilités

- Remplir l'ensemble des fonctions de soutien au bureau, y compris la gestion des processus et le suivi des calendriers liés aux produits et tâches de l'équipe. Assurer une coordination étendue avec les unités du service et assurer fréquemment la liaison avec les membres de l'équipe, au siège et sur le terrain, ainsi qu'avec les homologues externes.
- Travailler régulièrement et de manière substantielle dans plusieurs langues, notamment en traduisant / rédigeant divers documents standard, à travers une relecture efficace et en appliquant des compétences grammaticales en anglais et en français.

- Rédiger des correspondances de routine et relire des documents en utilisant la grammaire, la ponctuation et le style appropriés.

- Aider à la préparation et à la planification logistique de divers événements, par ex. les conférences, les ateliers, les négociations, etc.

- Assurer un suivi des tâches affectées / des étapes des projets / des calendriers, coordonner avec le personnel concerné et fournir une assistance et / ou des informations sur les questions liées au projet.

Critères de sélection

- Le candidat doit avoir au minimum un diplôme de licence ou un diplôme en études de secrétariat, en gestion des bureaux ou en administration des affaires avec 3 ans d'expérience pertinente dans un poste similaire
- Une expérience antérieure avec une organisation multilatérale / bilatérale constitue un atout.

Candidatures : Pour la description **complète** du poste, les critères de sélection et les compétences requises, les candidats qualifiés sont invités à présenter leur demande en ligne, à l'adresse www.worldbank.org/careers. Cliquez sur > les postes actuellement à pourvoir > et puis saisissez **req# 2931** dans le «mot clé ou ReqID» dans le champ de recherche.

La Banque mondiale souscrit aux principes de la diversité des genres, des nationalités, des cultures et des formations.

Les personnes handicapées sont également encouragées à postuler.

La date limite de réception des demandes est fixée au 28 mai 2019. Nous communiquerons uniquement avec les candidats qui ont les qualités requises.



RECRUITMENT NOTICE TEAM ASSISTANT

2 years Local Appointment
Location: Niamey, Niger

Background

The WBG consists of five specialized institutions: the International Bank for Reconstruction and Development (IBRD), the International Development Association (IDA), the International Finance Corporation (IFC), the Multilateral Investment Guarantee Agency (MIGA), and the International Centre for the Settlement of Investment Disputes (ICSID). The World Bank is organized into six client-facing Regional Vice-Presidencies, several corporate functions and thirteen Global Practices to bring best-in-class knowledge and solutions to regional and country clients.

The overall purpose of the assignment is to provide administrative and client support, logistical and operational support to the World Bank Niamey Country Office. The main functions include but are not limited to:

Duties & Responsibilities

- Carry out the full range of office support work, including managing processes and monitoring schedules related to the team's products and tasks. Coordinate extensively with service units and liaise frequently with team members both at headquarters and in the field, as well as external counterparts.
- Work regularly and substantially in more than one language, to include translating/drafting a variety of standard documents, applying

effective proofreading and grammar skills in English and French.

- Draft routine correspondence and proofreads materials using proper grammar, punctuation, and style.

- Assist in preparation and logistical planning for various events, e.g. conferences, workshops, negotiations, etc.

- Track assigned task/project steps/timetables, coordinate with relevant staff and provide assistance and/or information on project-related matters.

Selection Criteria

- Minimum bachelor's degree or a Diploma in Secretarial Studies, Office Management or Business Administration with 3 years' relevant experience in a similar position
- Previous experience with a multilateral/bilateral organization is an advantage.

Applications: For the **FULL** job description, selection criteria and required competencies, qualified candidates are requested to submit an on-line application at www.worldbank.org/careers. Click on the Explore Job Openings and then type **req# 2931** into the «Keyword or ReqID» in the search field. The World Bank is committed to achieving diversity of gender, nationality, culture and educational background. Individuals with disabilities are equally encouraged to apply. **Closing date for receipt of applications is May 28, 2019. Only qualified candidates will be contacted.**

● Nigeria**Boko Haram assassine 10 pêcheurs au nord-est du pays**

Les corps d'au moins dix pêcheurs, apparemment massacrés à la machette par le groupe terroriste Boko Haram, ont été découverts vendredi dans la ville de Maiduguri, dans le nord-est du Nigeria, a déclaré un responsable de l'Agence nationale de gestion des crises (NEMA).

Les pêcheurs ont été attaqués jeudi à Alou Dam, à 4 km de Maiduguri, la capitale de l'Etat de Borno (nord). Bello Dambatta, le chef de la NEMA à Borno a déclaré que la plupart de ces pêcheurs

étaient originaires du village voisin de Konduga. Abubakar Gamandi, le secrétaire général de la Chad Lake Basin Fishery qui a confirmé les meurtres pour Xinhua, a décrit l'attaque comme "malheureuse".

La fréquence des attentats menés par Boko Haram à

l'encontre de pêcheurs et de fermiers dans la région du nord-est du Nigeria a récemment augmenté. Le groupe terroriste accuse en effet ces derniers de renseigner les autorités militaires sur leurs activités.

Le fanatisme de Boko Haram a coûté la vie à plus

de 20.000 personnes depuis 2009, et a laissé plus de 2,6 millions d'autres sans toit. Le groupe terroriste, également actif au Tchad, au Niger et dans le nord du Cameroun, a prêté allégeance en 2015 à l'Etat islamique (EI).

(Xinhua)

● Soudan**La contestation veut un civil à la tête de la transition**

Les leaders de la contestation au Soudan se sont dits déterminés à ce qu'un civil dirige le futur Conseil souverain, institution-clé de la transition dont la composition sera au coeur de la reprise prévue des négociations avec l'armée dimanche soir. Selon un communiqué de l'Alliance pour la liberté et le changement (ALC), fer de lance de la contestation, les négociations reprendront à 21H00 (19H00 GMT) et se focaliseront sur la répartition, entre armée et contestation, des sièges du Conseil souverain ainsi que sur son futur chef.

Les négociations avaient été suspendues mercredi soir par les généraux, au pouvoir depuis la destitution le 11 avril du président Omar el-Béchir, qui réclamaient la levée des barricades installées par des manifestants à Khartoum. Depuis le 6 avril, des milliers de Soudanais campent devant le QG de l'armée. Leur revendication principale, appuyée par la communauté internationale qui fait aussi pression sur les militaires, est le transfert du pouvoir à une administration civile. Vendredi, des manifestants ont déconstruit des barricades mais menacé de les installer à nouveau

si les généraux ne reprenaient pas les négociations. Samedi soir, le Conseil militaire de transition a annoncé la reprise des discussions dimanche avec l'ALC au palais présidentiel.

Depuis plusieurs semaines, les négociations butent sur la composition du Conseil. Les généraux insistent pour y obtenir une majorité de sièges tandis que les leaders de la contestation ont réaffirmé dimanche leur volonté de limiter la présence des militaires et de placer un des leurs à la tête du Conseil.

Le Conseil militaire de transition actuellement au

pouvoir est dirigé par le général Abdel Fattah al-Burhane. Les généraux qui négocient avec l'ALC ont annoncé que le général Burhane, nouvel homme fort du pays, dirigerait la future instance de gouvernement pour la transition.

Militaires et protestataires s'étaient entendus sur plusieurs points avant la suspension des négociations: la durée de la période de transition --trois ans-- et la création d'un Parlement composé de 300 personnes, dont les deux tiers seraient issus de l'ALC.

La reprise des négociations dimanche soir se fera

toutefois dans un contexte tendu, au lendemain d'une manifestation d'islamistes qui a rassemblé devant le palais présidentiel des centaines de personnes. Ceux-ci ont rejeté toute future administration civile qui n'utiliserait pas la charia (loi islamique) comme source de la législation.

La charia est appliquée au Soudan depuis le coup d'Etat de M. Béchir, soutenu par les islamistes, en 1989. L'ALC n'a pour le moment pas exprimé sa position sur la charia, affirmant que la priorité était d'instaurer une administration civile.

(AFP)

● Bénin**Vers l'installation officielle des députés de la 8^{ème} législature du Parlement**

Les 83 députés béninois élus lors du scrutin législatif du 28 avril dernier, pour le compte de la huitième législature de l'Assemblée nationale du Bénin depuis le renouveau démocratique de février 1990, seront officiellement installés dans leurs fonctions parlementaires jeudi prochain à Porto-Novo pour un mandat de quatre ans, a annoncé un communiqué de l'institution publié dimanche à Cotonou.

Selon la même source, ces députés issus des deux partis présidentiels, l'Union progressiste et le Bloc républicain, sont également invités au Palais des gouverneurs de Porto-Novo lundi et mardi, en vue de remplir certaines formalités administratives de prise de fonction avant leur installation officielle prévue pour jeudi.

Les formalités concernent entre autres le retrait des attributs qui confèrent aux députés leur rang d'élus de la nation, avec les respon-

sabilités et les privilèges y afférents. Il sera remis à chacun des parlementaires un kit composé d'un ensemble d'attributs d'élus du peuple, notamment une écharpe, des insignes distinctifs tels que la cocarde et un macaron pour leur véhicule, et plusieurs documents dont le Règlement intérieur de l'Assemblée nationale, la Constitution du 11 décembre 1990, le Guide du député et d'autres attributs pouvant faciliter aux élus du peuple l'exercice de leur mission parlementaire.

taire. Rappelons que le Parlement béninois est constitué d'une assemblée

unique dite Assemblée nationale dont les membres portent le titre de député. Il exerce le pouvoir législatif

et contrôle l'action du gouvernement.

(Xinhua)

● Libye**Le gouvernement condamne l'attaque par l'EI d'un champ pétrolier dans le sud du pays**

Le gouvernement libyen soutenu par l'ONU a condamné samedi l'attaque menée par l'Etat islamique (EI) sur un champ de pétrole dans le sud du pays au cours de laquelle deux gardes ont été tués et quatre autres enlevés.

"Le Conseil présidentiel du gouvernement d'accord national condamne l'attaque qui a visé la Compagnie pétrolière Zoueitina à Zalla", a-t-il dit dans un communiqué. Il a accusé l'Armée nationale libyenne (ANL), la puissante milice de Khalifa Haftar qui tente depuis début avril de conquérir la capitale, Tripoli, d'être responsable de "l'intensification de la criminalité, du chaos et du terrorisme crois-

sant" dans le pays. L'EI a revendiqué la responsabilité de cette attaque dans un communiqué et confirmé que ses combattants ont affronté les forces armées à Zalla.

Il s'agit de la troisième attaque menée contre des positions de l'armée dans le sud de la Libye en moins d'un mois. Située à quelque 650km au sud-est de Tripoli, Zalla compte cinq grands champs pétroliers, lesquels ont été attaqués à plusieurs reprises par l'EI. La Libye souffre de violences croissantes et de divisions politiques et tribales depuis la chute du régime de Moammar Kadhafi en 2011.

(Xinhua)

Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Avis d'Appel Public à Candidature (AAPC)
N°04/MAG/EL/DGR/DS/DMP/DSP/ 2019
RELATIF A LA FOURNITURE DE PNEUS ET DE BATTERIES POUR LE COMPTE DE L'ABATTOIR FRIGORIFIQUE DE NIAMEY

- Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage invite les candidats remplissant les conditions requises à présenter leurs offres sous pli fermé **pour la fourniture de pneus et batteries pour le compte de l'Abattoir Frigorifique de Niamey.**
- La participation à la concurrence sera ouverte aux personnes physiques ou morales ou groupements en règle vis-à-vis de l'Administration pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction, ou de suspension, d'exclusion ou de liquidation des biens.
- Les candidats peuvent obtenir un complément d'information et consulter gratuitement le dossier d'Avis d'Appel Public à Candidature (AAPC) auprès de la Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public, **tous les jours ouvrables entre 09 heures et 12 heures.**
- Tout candidat éligible pourra acheter un jeu complet du dossier d'Avis d'Appel Public à Candidature (AAPC), auprès de la Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cent mille (100.000) FCFA.**
- Les offres présentées en **un (1) original et deux (2) copies**, conformément aux Données Particulières, devront parvenir ou être remises à la Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public **au plus tard le 21/05/2019 à 10 heures.**
- L'ouverture des plis aura lieu **le même jour à 10 heures** dans la salle de réunion du Ministère de l'Agriculture en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister. Les offres reçues hors délai seront rejetées.
- Par décision motivée, l'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel Public à Candidature.

DIAMOITOU G. BOUKARI.

COMMUNIQUÉ

Dans le cadre de la préparation de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine, l'Agence UA Niger 2019 invite **les propriétaires des villas meublées de grand standing** qui souhaiteraient les louer de prendre attache avec l'Agence UA Niger 2019. Seuls les logements qui correspondent aux besoins de l'Agence seront retenus

Toutes les personnes intéressées par cette offre sont priées de bien vouloir prendre attache avec le Comité Accueil Hébergement **au plus tard le lundi 27 mai 2018 à 12 h30** à l'adresse suivante.

Bâtiment ex clinique PRO-SANTE
Avenue Général De Gaulle, Quartier plateau
BP : 683 Niamey/ Tél : +227 20 72 49 00/01
Email : comite-hebergement@agenceua-niger2019.ne

Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques

Report d'ouverture de plis

L'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert National N°0001/2019/MEP/T/SG/DAP/DSP portant sur l'acquisition des matériels informatiques des plates formes du MEP/T et du niveau central **prévue pour le 17 mai 20019 est reportée au jeudi 30 mai 2019 à 10 heures 30mn** dans la salle de réunion du MEP/T.

Marchés Publics

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
DIRECTION DES MARCHÉS PUBLICS ET DES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°004/CS/2019/MES/SG/DMP/DSP
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DU SECONDAIRE

- Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés du Ministère des Enseignements Secondaires publié dans le Journal « *Le Sahel* » N°9644 paru le 26 décembre 2018 et les différents additifs publiés.
- Le Ministère des Enseignements Secondaires dispose de ressources dans le Budget National 2019, afin de financer la construction d'infrastructures scolaires du secondaire, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de construction d'infrastructures scolaires du secondaire.
- Le Ministère des Enseignements Secondaires sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants, répartis-en suit (8) lots comme suit :

Lot 1	Construction d'un bloc de 3 classes au CEG de Koukoki (Doutchi)
Lot 2	Construction d'un bloc Direction, d'un laboratoire et d'un mur de clôture au CEG de Kétaré (Illéla)
Lot 3	Construction d'un bloc de 3 classes et d'un mur de clôture au CES de Belbéji
Lot 4	Construction d'un bloc de 3 classes au CEG de Kélékélé (Tanout)
Lot 5	Construction d'un bloc de 3 classes au CEG Kourtéré (Ny 5) et d'un bloc de 3 au CEG Francophonie (Ny 1)
Lot 6	Construction d'un mur de clôture au CEG de Liboré
Lot 7	Construction d'un bloc de 3 classes au CEG de Indoudou et d'un bloc de 3 au CEG de Azel (Tchiro)
Lot 8	Construction d'un bloc de 3 classes au CEG de Kaou (Abalak)

- La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert direct tel que défini aux articles 29 à 39 du Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public du Ministère des Enseignements Secondaires, porte 364, du lundi au jeudi de 8h à 17h et le vendredi de 8h à 13h et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus.
- Les exigences en matière de qualifications sont :

Sur le plan technique

- être une entreprise disposant d'un agrément national BTP;
- Disposer de matériel technique adéquat pour l'exécution des travaux ;
- Avoir un personnel qualifié et expérimenté ;

Sur le plan financier,

- fournir la preuve de sa capacité financière matérialisée par une ligne de crédit inconditionnelle et irrévocable par lot, délivrée par une banque reconnue et couvrant au moins 50% du montant de l'offre pour le lot ;

Voir les formulaires de qualification pour les informations détaillées.

- Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) FCFA** auprès de la Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public du Ministère des Enseignements Secondaires, porte 364. La méthode de paiement sera le virement bancaire sur le compte du titulaire du marché. Le Dossier d'Appel d'Offres sera directement remis au candidat lors de l'achat.
- Les offres devront être soumises à la Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public, porte 364, **au plus tard le lundi 10 juin 2019 à 09 heures.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant, en FCFA, de :
 - Lot 1: 750 000
 - Lot 2: 4 400 000
 - Lot 3: 1 520 000
 - Lot 4: 750 000
 - Lot 5: 1 500 000
 - Lot 6: 1 850 000
 - Lot 7: 1 500 000
 - Lot 8 : 750 000
- Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de **120 jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le lundi 10 juin 2019 à 10 heures dans la salle de réunion du Ministère, porte 200.**

Le Secrétaire Général
M. MOHAMED ZEIDANE

Des caméras thermiques haute performance : Tour de force technologique et scientifique

Jusqu'à tout récemment, seules les agences militaires pouvaient s'offrir des caméras thermiques à haute performance, le coût de production des puces microélectroniques au cœur de celles-ci étant extrêmement élevé. Devenir les premiers au monde capables de fabriquer à grande échelle des capteurs d'imagerie thermique à haute performance mais à des coûts permettant d'atteindre les marchés civils s'inscrivait dès lors dans une course mondiale ! Pour la conduite assistée ou autonome de véhicules la nuit, pour la mesure d'efficacité énergétique, pour la surveillance environnementale ou pour les services de secours : plusieurs secteurs d'activités allaient tirer avantage de cette technologie qui permet d'imager les objets en temps réel en fonction de leur température.

Prix Synergie pour l'innovation

L'objectif a été atteint en 2018, positionnant ainsi le Canada au premier rang dans ce domaine. Les professeurs-chercheurs de l'Université de Sherbrooke Paul Charette, chercheur principal, Serge Charlebois, Luc Fréchette et Dominique Drouin ont travaillé en partenariat avec Teledyne DALSA Semiconductor Incorporated ainsi qu'avec trois chercheurs de l'École Polytechnique de Montréal pour en arriver à ce résultat. Le projet Fabrication à grande échelle de capteurs d'imagerie infrarouge à haute performance vient de recevoir le Prix Synergie pour l'innovation - Petites et moyennes entreprises du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) !

Le projet s'est échelonné sur 5 ans, soit de 2013 à 2018. On parle d'un budget total d'environ 4 M\$ en espèces (avec un montant équivalent en nature), qui provient notamment du partenaire industriel, Teledyne DALSA, d'une subvention RDC du CRSNG (Recherche et développement coopérative),

du Centre de Collaboration MiQro Innovation (C2MI), de l'UdeS, de Prompt-Québec et de Mitacs.

"Les Prix Synergie pour l'innovation reconnaissent les partenariats de recherche et développement en sciences naturelles et en génie entre les universités et les entreprises canadiennes. L'équipe dirigée par Paul Charette a relevé d'importants défis sur le plan des matériaux et des procédés de microfabrication pour grandement réduire les coûts de production sans sacrifier la performance. Cette collaboration est un exemple éloquent du talent que le CRSNG appuie afin de favoriser l'exploration d'avenues de recherche novatrices et de repousser les limites du savoir", mentionne M. Digvir Jayas, président par intérim du CRSNG.

Premier projet majeur en partenariat industriel avec le 3IT et le C2MI

Plus gros projet en partenariat public-privé de l'histoire de l'UdeS financé par une subvention RDC du CRSNG au moment de son lancement, ce projet a pris forme grâce à la chaîne d'innovation reliant le C2MI et l'Institut interdisciplinaire d'innovation technologique (3IT). En effet, le 3IT permet l'étape importante de développement avant la commercialisation, en favorisant - grâce à ses installations de prototypage rapide en petites quantités - l'expérimentation de nouvelles procédures de microfabrication.

Quant aux espaces du C2MI, ils sont parfaits pour la cohabitation université-industrie. Le lieu est dédié à cette collaboration. Les deux entités s'y rencontrent et travaillent ensemble, en temps réel, précise le chercheur principal, le Pr Paul Charette. Le C2MI a justement pour mandat d'accélérer la commercialisation des microsystèmes complexes, en particulier pour les innovations réalisées en partenariat public-privé. Ce modèle de collaboration est lui-même innovateur, facilite des approches novatrices de gestion de la propriété intellectuelle et est une étape importante de la chaîne complète d'innovation scientifique, de la recherche universitaire jusqu'à la mise en marché. La culture universitaire et celle de

l'entreprise sont différentes a priori. Mais ce qui est intéressant avec un tel projet, c'est qu'il a contribué à faire cheminer les deux philosophies vers un lieu commun, grâce entre autres à la communication, à des ajustements de part et d'autre en continu et à des intérêts qui se rejoignent.

Défi technique de haut niveau: défi relevé !

Pour atteindre des performances élevées sans avoir à être refroidies, ces puces MEMS, appelées microbolomètres, doivent être encapsulées sous vide, un processus normalement très coûteux. La clé de voûte pour réaliser les économies d'échelle permettant de réduire suffisamment les coûts de production et ainsi atteindre les marchés civils est l'encapsulation hermétique sous vide de toutes les puces simultanément sur une même tranche (hermetic wafer-level packaging). Au lancement du projet en 2013, aucun fabricant de caméras IR dans le monde n'était capable de ce tour de force technologique et scientifique sur tranches de 200 mm.

L'encapsulation des puces est un facteur déterminant dans la réduction de coûts. Les coûts extrêmement élevés encourus par les fabricants actuels sont attribuables directement à la nécessité d'encapsuler les puces individuellement. L'innovation centrale du projet repose justement sur le fait qu'on a développé la technologie requise pour les encapsuler sous vide simultanément sur une même tranche de 200 mm. On a dû revoir la chaîne de fabrication au complet, sourit le chercheur. L'équipe a poussé à l'extrême la science des matériaux et de la microfabrication.

Ce projet de développement de caméras thermiques a d'ailleurs marqué un point tournant à plusieurs niveaux pour Teledyne DALSA. Au niveau technologique, ce projet nous a permis d'accomplir des progrès significatifs à un rythme qui n'aurait pas été possible sans cette collaboration avec les deux universités. Le fait de regrouper du personnel spécialisé venant de différents horizons et oeuvrant dans des secteurs complémentaires a rendu possibles de

réelles innovations qui ont mené à la mise au point de technologies et produits réellement différenciés dans le marché autant par leurs performances que par leur coût de fabrication. Au niveau capacité d'innovation, ce projet a ouvert la voie à une nouvelle approche de recherche et développement chez Teledyne DALSA. En effet, depuis les succès vécus dans ce projet, nous avons adapté notre structure interne pour baser de plus en plus nos développements futurs sur la même approche collaborative avec les universités", ajoute M. Claude Jean, vice-président exécutif et directeur général, Teledyne DALSA.

Un projet d'envergure qui met en action un maillage cohérent, dynamique et flexible de plus d'une cinquantaine de personnes - chercheurs, étudiants, personnels industriels -, c'est plus qu'une réussite. On parle d'une trentaine d'étudiantes et étudiants qui ont été formés aux études supérieures dans le cadre de ce projet, dont plusieurs ont été embauchés par le partenaire après leurs études.

Vers la fin du projet, on ne distinguait plus les étudiants des professionnels de l'industrie. Au début, comme universitaires, on a dû être conscientisés aux enjeux économiques du partenaire industriel alors que, de leur côté, ils ont su s'ouvrir à nos expertises axées sur un horizon stratégique à plus long terme. Bref, on a dû gagner leur confiance. Mais le résultat a été incroyable. Ce sont justement nos complémentarités d'expertises qui ont permis de surmonter des défis à des niveaux de complexité scientifique et d'intégration technologique rarement atteints en partenariat public-privé. Avec de la bonne volonté et de la compétence, on arrive à des résultats extraordinaires, conclut Paul Charette. Et, en terminant, notons simplement que Teledyne DALSA a déjà reçu d'importantes commandes de capteurs d'un des plus importants fabricants mondiaux de caméras thermiques qui ne possède pas la technologie requise pour fabriquer lui-même ces capteurs.

Techno-Science.net

INCROYABLE MAIS VRAI

Australie : Une petite fille découvre une pépite d'or d'une valeur de 21 600 euros

Une famille australienne a découvert lors d'une promenade ce dimanche 12 mai, une pépite d'or de 624 grammes, dans les bois de Bendigo à 150 km de Melbourne. Elle est estimée à 21 600 euros. Le père de famille compte revenir sur le lieu de la trouvaille pour chercher d'autres pépites. Après un déjeuner en famille pour la fête des mères, le dimanche 12 mai (jour de la fête des mères en Australie), une famille australienne est allée se promener, dans les bois de Bendigo, ville du centre de l'État de Victoria, en Australie, à 150 km de Melbourne. Le père de famille était avec ses deux filles et son chien Lucky quand la découverte a été faite. Alors que le papa était passé devant sans rien voir, sa fille, elle, a donné un coup de pied dans un caillou. C'était en fait la pépite. Elle a alors demandé à son papa si c'était de l'or. "Pour avoir déjà fait de la prospection, j'ai tout de suite compris que oui. Mais j'ignorais vraiment quelle pouvait être sa valeur", a-t-il raconté au Daily Mail australien. A la suite de sa découverte, il s'est rendu au supermarché pour peser sa pépite. 624 grammes, affiche la balance. Mardi, le cours de l'or était de 1 800 dollars australiens par once (environ 28,35 grammes). Sa pépite a été estimée à 35 000 dollars australiens, soit environ 21 600 euros.

LADEPECHE.fr

H O R O S C O P E

BÉLIER

21 mars - 19 avril

Le sens du travail en équipe fait partie de vos principales qualités. Vous savez très bien encourager les autres, quand il le faut. Aujourd'hui, vous vous positionnez comme un leader.

TAUREAU

20 avril - 20 mai

Vous dénîchez les bons plans car vous avez un sixième sens pour cela. En exposant votre grande maturité et votre volonté vous devriez tomber sur une occasion professionnelle qui ne se refuse pas. Ne parlez pas d'argent tout de suite.

GÉMEAUX

21 mai - 21 juin

Vous avez envie de vous dépasser et d'atteindre les sommets ! Vous avez peut-être trop tendance à vous sentir invulnérable. N'oubliez pas que vos collègues ne disposent pas forcément des mêmes ressources et ne tenez pas le passage en force.

CANCER

22 juin - 22 juillet

Vous avez envie de vous dépasser et d'atteindre les sommets ! Vous avez peut-être trop tendance à vous sentir invulnérable. N'oubliez pas que vos collègues ne disposent pas forcément des mêmes ressources et ne tenez pas le passage en force.

LION

23 juillet - 21 août

Vous commencez dans le calme et soudain le rythme s'accélère. Votre journée peut s'emballer sans que vous ayez anticipé mais comme vous êtes réactif, vous allez rapidement faire face, sans trop de difficultés.

VIERGE

22 août - 21 sept.

A la recherche d'une activité professionnelle, gardez certains jugements pour vous si vous préférez éviter de froisser vos interlocuteurs, c'est plutôt le moment de mettre toutes les chances de votre côté pour améliorer votre vie socioprofessionnelle. Soyez avenant et patient avec tout le monde.

BALANCE

22 sept. - 22 oct.

Vous vous sentez libre en profitant de votre vie sociale. Les contacts avec l'extérieur peuvent vous apporter une opportunité professionnelle, ça vaut la peine d'élargir vos horizons et de vous frotter à d'autres cultures, à de nouveaux concepts.

SCORPION

22 oct. - 21 nov.

Vous définissez les objectifs que vous souhaitez atteindre. Dans un premier temps vous préférez vous taire, vous n'en parlez à personne. Vous choisissez de ne pas ébruiter vos projets, vos plans d'attaque fonctionnent bien. Vous êtes déterminé.

SAGITTAIRE

22 nov. - 21 dec.

C'est, dans une certaine mesure, le moment idéal pour demander une augmentation ou un léger avancement. Vous obtenez des résultats à la hauteur des objectifs que l'on vous a donnés. Vous pouvez les valoriser.

CAPRICORNE

22 dec. - 20 janvier

Votre sincérité envers vos collègues vous donne un bon indice de confiance. C'est certainement l'une des raisons majeures pour laquelle les gens sollicitent facilement votre avis. Vous appréciez cela à sa juste valeur.

VERSEAU

21 janv. - 18 février

Focalisez-vous sur votre travail et dans les affaires financières. Votre partenaire ou votre chef exige une plus grande implication et plus de sérieux. Commencez cette journée bien reposé et en ayant l'esprit clair

POISSONS

19 fev. - 20 mars

Comme il semble probable que votre situation professionnelle vous cause des tracas, foncez sur l'occasion que vous offre le ciel pour boucler vos valises, quitter la terre ferme et débarquer sur un îlot protégé des embruns planétaires contraires à vos souhaits.

PHARMACIES DE GARDE

Du Samedi 18 Mai 2019

au Samedi 25 Mai 2019

Imane	Nouveau Marché
Saïd	Patience
Route Tillabéry	Terminus
2ème forage	Route Filingué
Point D	Taran
Sayé	Talladjé Est
Mutualiste	AR Rahma
Centrale	Saga
Lako	Amana Gaweye
Complexe	Pop. Hôpital (sauf
OUA	les dimanches)

NUMEROS UTILES

Renseignements :	12
Réclamations :	13
SAMU :	15
Police Secours :	17
Sapeurs Pompiers :	18
Hôpital :	20 72 22 53
Médecins de nuit :	20 73 47 37

● Football/Prix Marc-Vivien Foé

Le footballeur ivoirien Nicolas Pépé remporte le Prix Marc-Vivien Foé

Nicolas Pépé évoluant à Lille, a remporté, samedi, le Prix Marc-Vivien Foé 2019, décerné par Rfi et France 24, récompensant le meilleur joueur africain de Ligue 1, le championnat français.



Nicolas Pépé

Ayew (Marseille, Ghana) ; 2016: Sofiane Boufal (Lille, Maroc) ; 2017: Séri Jean-Michaël (Nice, Côte d'Ivoire) ; 2018: Karl Toko-Ekambi (Angers, Ca-meroun) et 2019: Nicolas Pépé (Lille, Côte d'Ivoire)

APA

Auteur, cette saison avec son club Lille Olympique Sporting Club (Losc), de 21 buts et de 10 passes décisives, l'Ivoirien Nicolas Pépé (23 ans) succède au palmarès du trophée, le Camerounais Karl Toko-Ekambi, lauréat, la saison dernière.

L'attaquant lillois qui a fait une saison exceptionnelle, devance sur le podium le Tunisien Wahbi Khazri de l'AS Saint-Etienne et le Sénégalais Ismaïla Sarr du Stade Rennais FC. Après Yao Kouassi Gervais dit Gervinho double vainqueur (2010 et 2011), alors sociétaire de Lille et Séri Jean Michaël (2017, sous les cou-

leurs de OGC Nice), c'est le troisième footballeur ivoirien à inscrire son nom sur le socle du Trophée Marc-Vivien Foé.

Instauré en 2009, le Prix Marc-Vivien Foé récompense le joueur africain ayant réalisé la meilleure saison en Ligue 1.

Palmarès du Prix Marc-Vivien Foé : 2009: Marouane Chamak (Bordeaux, Maroc) ; 2010 : Gervinho (Lille, Côte d'Ivoire) ; 2011: Gervinho (Lille, Côte d'Ivoire) ; 2012: Younès Belhanda (Montpellier, Maroc) ; 2013: Pierre Emerick-Aubameyang (Saint-Etienne, Gabon) ; 2014: Vincent Enyeama (Lille, Nigéria) ; 2015: André

Mondial U17: le Sénégal remplace la Guinée disqualifiée

Les lionceaux du Sénégal des U17 se retrouvent au mondial de la catégorie, après la disqualification de la Guinée pour fraude sur l'âge de deux de ses joueurs.

La Guinée, finaliste de la dernière édition de la CAN U17 en Tanzanie, ne se rendra plus à la coupe du monde, suite à une décision du jury disciplinaire de la confédération africaine de football (CAF). Selon le jury de la CAF, cité par Apanews, la Guinée est "exclue du tournoi organisé en Tanzanie et ses résultats obtenus durant cette CAN sont annulés"

Cette décision empêche le vice-champion africain de représenter le continent "à la prochaine coupe du monde FIFA U17" prévue au Brésil du 5 au 27 novembre. Aboubacar Conte et Tidiane Keita, les deux jeunes joueurs du Syli national épinglés dans cette affaire, sont interdits de toute activité liée au football pour une période de deux ans.

La Guinée est également "suspendue des éditions 2019 et 2021 de la CAN U17 en vertu des textes de la CAF" et la fédération nationale de football sanctionnée d'une amende de 100 000 dollars. Le pays est aussi contraint de rendre les médailles d'argent qui lui ont été décernées lors de la finale perdue face au Cameroun.

BBC Afrique

Tournoi UFOA B – Dames 2019 Les Super Falcons du Nigeria remportent le trophée

L'équipe nationale Dames du Nigeria a remporté le trophée du tournoi UFOA B qui s'est déroulé à Abidjan en Côte d'Ivoire. Les Super Falcons se sont imposées face aux Eléphantines ivoiriennes au tir au but (5- 4) après un nul (1-1) à la fin du temps réglementaire, lors de la finale jouée samedi dernier.

Pourtant ce sont les Ivoiriennes qui ont ouvert le score à la 41è minute de jeu. Il a fallu attendre les arrêts de jeu pour que les Nigériennes égalisent (94è mn) pour amener les Eléphantines à l'épreuve fatidique de tir au but. C'est la deuxième fois que les Eléphantines perdent la finale de ce tournoi.

Pour la petite finale, elle a opposé le Ghana (champion de l'édition précédente) au Mali. Les Black Queens du Ghana ont, elles aussi, dû passer par l'épreuve des tirs au but après un match nul (0-0) à l'issue du temps réglementaire. Les Ghanéennes se sont finalement imposées par 8 tirs à 7 pour les Aigles Dames du Mali et s'adjugent ainsi la 3^{ème} place du tournoi.

S.S.

LE SAHEL
Place du Petit Marché ;
BP 13182 Niamey (R. Niger)
Tél : 20 73 34 86/87 ; Télécopieur : 20 73 30 90
E-mail : onep@intnet.ne
Site web : www.lesahel.ne

Directeur de Publication
ZAKARI ALZOUMA COULIBALY

Direction de la Rédaction et des Centres Régionaux (DR/CR)
Directeur : Assane Soumana ; 20 73 99 86
Rédacteur en chef: Siradjji Sanda
Rédacteur en chef Adjt: Souley Moutari
Secrétaire de Rédaction: Oumarou Ali

Direction Technique (DT)
Directeur: Issa Madougou ; 20 73 99 87
Réd. chef informatique adjt: Inoussa Oumarou

Direction Commerciale (DC)
Directeur: Morou Hamadou 20 73 22 43
Chef service Communiqué et Pub: Alhassane Assilila

Direction Administrative et Financière (DAF)
Directrice: Mme Saidou Rahamou Tiemogo 20 73 99 85
Chef service Recouvrement: Mme Ado Haoua Hachimou

Composition : ONEP
Tirage : 5000 exemplaires

MOTS CROISES

HORizontalement

- Auteurs de contes et légendes ;
- Personnel - Corpulente ;
- Virages en ski- Peiner ;
- Poudre d'écorce - En tête d'affiche ;
- Le visiteur ne peut aller plus loin - Razziées au centre ;
- Voyelles - Absorbé - Rencontre sportive ;
- Le meilleur de la substance (à ordonner) - Domiciliation postale - Consonnes ;
- Se dit d'un mur servant de cloison pour diviser une pièce ;
- Temps géologique - Infinitif ;
- Vieillesse des tissus de l'organisme ;

VERTICALEMENT

- Qui dénotent de l'opulence ;
- Possessif - Bien aiguisé ;
- Objets de valeur que l'on possède - Société partenaire de la SEEN ;
- Ville d'Allemagne - Premières d'une courte série ;
- Maintenus en état de propreté ;
- Conifère - Le Bouddha - Espace pour garder des animaux ou des véhicules ;
- Lancé quand rien ne va - Eau du Soudan ;
- Machin - A ras bord ;
- Quart chaud - Joueur de l'équipe nigérienne de rugby ;
- D'une calme tranquillité - Plante officinale ;

du Sahel

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

numéro précédent

1	D	I	V	I	S	E		S	O	S
2	I		I	N	E		P	U	C	E
3	R	A	P	A	C	E		A	R	C
4	E	M	E	U	T	E	S		E	O
5	C	O	R	D	E	S		S		U
6	T		E	I	U		H	A	I	R
7	O	U		B	R	S		U	R	I
8	L		U	L	S	T	E	R		S
9	R	A	M	E			S	A	U	T
10	E	L	A	S	T	I	C	I	T	E